

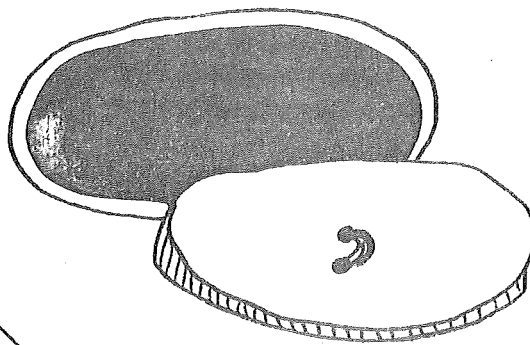
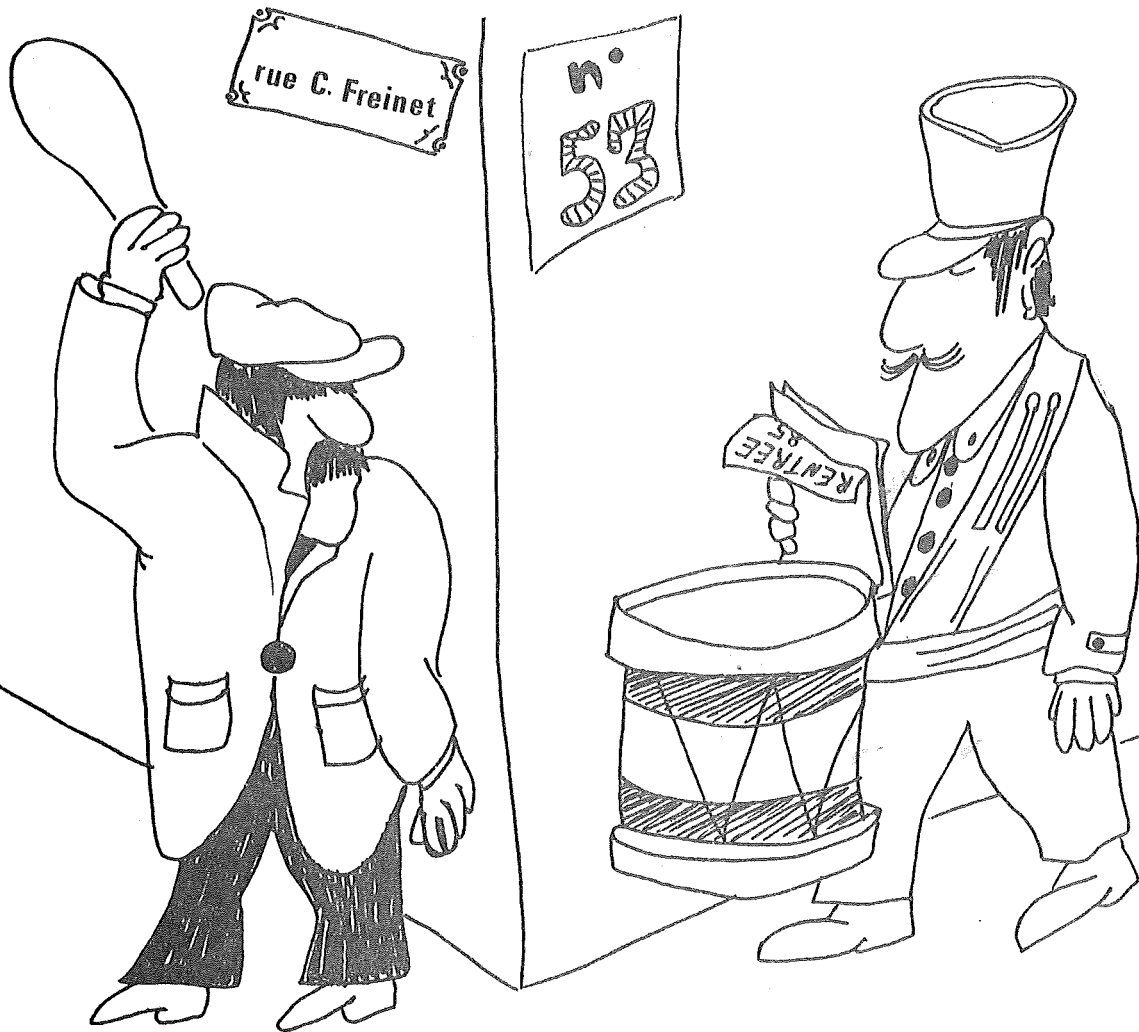
CHANTIERS

44

Bulletin d'informations et de confrontations pédagogiques

réalisé par

l'Institut Départemental de l'Ecole Moderne -pédagogie FREINET



Octobre 85

périodique trimestriel — responsable publication : i. leval

SOMMAIRE

éditorial	p 2
organigramme du groupe	p 3 et 4
informations diverses	p 5
nouvelles de ... la C.E.L.	p 7 à 12
Impressions du Congrès	p 13 à 16
Libre expression (Alain Mary)	p 17. 18
L'action du militant pédagogique (Jean Legal)	p 19 à 27
Infos régionales	p 28 à 31
Pour faire le portrait d'un enfant (M. Poulain)	p 32 à 37
L'école populaire kanak (M. Siwa)	p. 38 à 39.
Transgressions ... sanctions ...	p 40
travail individualisé (Mireille Gabaret)	p 41. 42.
Vie coopérative (Jean Paul Boyer)	p 43 à 51
Colarkho (Mireille Gabaret)	p 52 à 55
Correspondance scolaire	p 56 à 60
Nient de paraître	p. 61 à 65

et n'oubliez pas ...

votre abonnement

à chantiers 44

p. 66. 68

éditorial

Institut Départemental Ecole Moderne - 44 -

Local: Ecole Maurice Macé MxII - Le Vieux doulon - Nantes

Qui sommes nous ?

Le groupe départemental de Loire-Atlantique fait partie d'un Mouvement pédagogique, l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne (ICEM) et de la Coopérative de l'Enseignement Laïc (CEL).

Il regroupe tous les enseignants, de la maternelle au secondaire, désireux:

- d'échanger, de confronter leurs pratiques pédagogiques afin de se renforcer mutuellement pour une plus grande efficacité de leurs actions quotidiennes et selon les principes développés par C. Freinet
- de créer et participer à l'élaboration et à l'expérimentation d'outils pédagogiques nouveaux
- d'agir ainsi, par la recherche et l'innovation pédagogiques pour une rénovation continue de l'école, une école qui prenne en compte les besoins d'expression, de communication des enfants; une école soucieuse de faciliter aux enfants leur propre construction des savoirs et apprentissages pour un développement harmonieux de leur personnalité, de leurs relations humaines par la coopération et l'entraide, et pour un apprentissage vrai, de la responsabilité et de l'autonomie.

Des rencontres ont lieu régulièrement, sous la forme de:

- + groupes de travail se réunissant par thèmes ou par niveaux
- + de rencontres départementales ouvertes à tous (2 par trimestre) dans la classe d'un camarade qui présente comment il pratique.

Permanences au local: le mardi soir de 17 à 18h...
le mercredi de 14h à 16h....

abonnez-vous
à Chantiers 44

Pour en savoir plus... il est possible de s'adresser directement à la Déléguée Départementale:

Andrée BERNARD
6 rue de la contrée
44100 Nantes

Tél: 43.34.08

IDEM 44 - 1985-1986

Qui fait quoi ?

DELEGUEE DEPARTEMENTALE : ANDREE BERNARD
6 rue de la Contrie Tél: 43 34 08
44 100 NANTES

- RELATIONS EXTERIEURES
(Mouvements pédagogiques,
syndicats)

Christiane FREYSS
" Boire courant"
44 Saint Julien de Concelles

- RELATIONS AVEC L'E.N.
LE C.R.D.P.

Marie GUILLET
4 avenue des Lilas
" La Madeleine"
44 CARQUEFOU

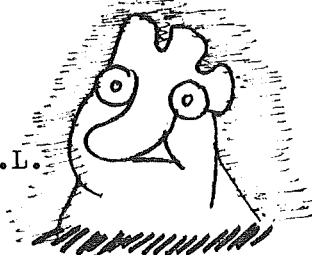
- RELATIONS AVEC L'I.C.E.M.
NATIONAL

André MATHIEU
1 ruelle du Mt Goguet
44000 NANTES (Membres du CA
Jean LE GAL national)
Ecole de Ragon
44400 REZE

- RELATIONS AVEC LA PRESSE

Jean-Paul BOYER
" La Rousselière"
3 Allée de la Planche
44120 VERTOU

DELEGATION C.E.L.



Anne-Marie QUIMERC'H
14 Avenue de Bretagne
44 BASSE GOULAIN

REDACTION "CHANTIERS 44"

Catherine MOULET
" La Chambaudière"
44190 Ste LUMINE DE CLISSON
26.26.62

FRAPPE DE "CHANTIERS 44"

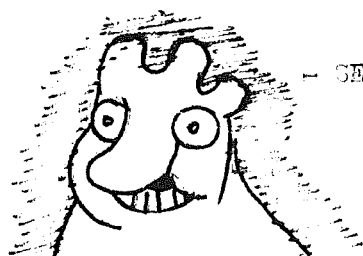
Odette FRIQUET
83 Rue de la source
LE CLION SUR MER
44210 PORNIC

- MAQUETTAGE, EXPEDITION de
" CHANTIERS 44"

Catherine MOULET
Dominique GAUDIN
Jean-Paul BOYER
Chantal ESNAULT
Pascal GILLET
François Lemenaeze

- SECRETARIAT ET LIAISON 44

Francine FLEURY
7 Avenue Guillon
44 NANTES

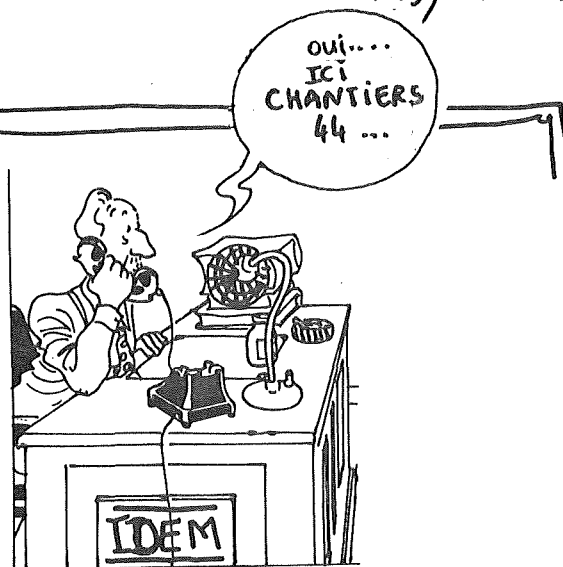




WANTED

Comme Monsieur le Ministre
VOUS NON PLUS, n'hésitez pas!!
 à nous téléphoner, à nous envoyer
 un article sur vos pratiques dans la
 classe, sur vos doutes, vos certitudes
 vos expériences en matière de péda-
 -gogie *
 un texte, un dessin d'enfant
 une recette, un coup de sang, une colère
 un pieds dans le plat, un bravo
 un avis de recherche pour correspondance

Alors, à vos stylos, à vos combinés.. Merci —

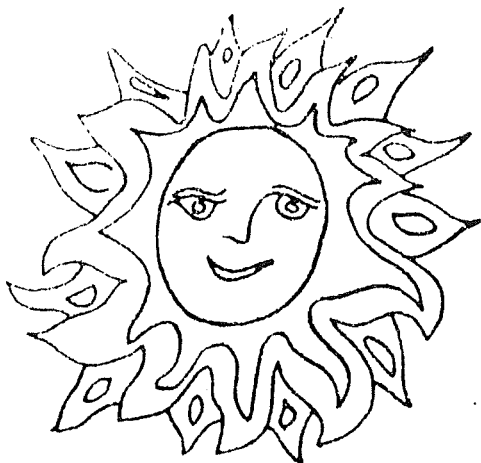


* il ressortit des dernières
 rencontres une commune volonté
 d'aborder les thèmes suivants:

les Maths
 le Journal Scolaire
 l'Expression Ecrite

J'ai donc tenu à annoncer
 moi-même la Naissance
 le 4 Septembre 1985 à 8h05
 du petit Quentin Moulet,
 ce qui a eu pour 1^{ère} incidence
 la hausse vertigineuse des cours
 de l'or et de l'innovation pédagogique ...





C.E.L.

Des nouvelles de la CEL

Depuis juin 85 la CEL est régleme[n]t judiciaire mais elle n'en a pas pour autant cessé son activité. En effet par décision du Tribunal de Commerce la poursuite de l'activité a été décidée par période de 3 mois renouvelables. Fin décembre après avoir fait le point le Tribunal décidera d'accorder un concordat c'est à dire une poursuite de l'activité sur une longue période avec résorption progressive ou passif.

La nomination d'un syndic sous le contrôle duquel fonctionne actuellement la CEL a d'une part facilité les différentes mesures prises (licenciements) mais aussi rassuré nos divers partenaires, fournisseurs etc... La volonté manifestée de faire tout pour que l'activité se poursuive est pour nous un encouragement.

Dès sa nomination le syndic a procédé à une deuxième vague de licenciements qui fut décidée et qui fait passer en 2 ans les effectifs de la CEL de 94 à 64 personnes.

Si donc à cette diminution de charges salariales correspond un maintien ou mieux une augmentation du Chiffre d'Affaires, même si nous sommes obligés de sous-traiter certains travaux, nous pourrions alors penser que nous sommes sur la bonne voie.

Pour le moment les indices sont positifs : le volume des commandes et abonnements est sensiblement le même que l'année dernière.

Les commandes faites avant juin ont été livrées.

Le léger retard de livraison des produits d'expression artistiques a pu se résorber et si dans les commandes nous livrons ces produits dans un 2^{ème} temps nous avons veillé à ce qu'il n'y ait pas d'erreurs dans la facturation seuls les produits livrés sont facturés.

Nous devons donc tout faire pour qu'il n'y ait pas démobilité de la clientèle mais nous ne pouvons pas tout faire. Nous vous proposons donc 3 pistes possibles d'actions qui pourraient aider la CEL.

- la promotion de la nouvelle BI

- la diffusion de la série Periscope qui commence à s'étoffer et qui fait l'unanimité quant à sa réelle valeur, de forme et de contenu complémentaire qu'elle est de nos séries BI.

Parallèlement à ces actions à court terme qui doivent être payantes dans les 2 mois qui viennent nous devons à tout prix révéifier nos circuits d'outils, nos documentaires. De même que le CA de la BI a fait preuve de son efficacité, de même nous nous devons de mettre en place (et c'est commencé) un Comité d'Animation des outils qui se doit d'accueillir les processus de réalisation, d'assurer le suivi des circuits de travail, de faire la liaison avec les responsables des éditions.

En effet cette année aucun outil nouveau n'est proposé. C'est dommage et pourtant plus ou moins élaborés, plus ou moins connus. Or la quantité et la qualité de nos outils sont d'une part signes de la vitalité du mouvement mais ces mêmes outils sont, et c'est notre originalité quasiment les vecteurs uniques de la diffusion de son techniques.

La CEL est condamnée à devenir performante. La stagnation serait synonyme de disparition : A l'heure où des organismes tels que l'IGN ou la CNES nous apportent leurs concours, ou la qualité de BT sonores est unique dans le monde de l'édition, où la vitalité de nombreux vecteurs est bien réelle.

Il est impensable que la CEL disparaisse. C'est le mouvement.

Pour les actions à court terme : la CEL peut vous fournir tous les outils nécessaire : tracts.....dépliants.

Claude Gauthier ~ CA - CEL

ABONNEMENTS 1985-1986

01

11

85-86

PUBLICATIONS DE L'ECOLE MODERNE FRANÇAISE

ADRESSE DE LIVRAISON

NOM

ADRES.

VILLE

CODE POSTAL PAYS

Tarif valable du 1^{er} juin 1985 au 31 mai 1986

ADRESSE DE FACTURATION (en cas de règlement par mairie, libraire ou établissement)

NOM

ADRES.

VILLE

CODE POSTAL PAYS

TITRE DE LA PUBLICATION	Code	Qté	TARIF		Montant
			France	Etranger	
BIBLIOTHEQUE DE TRAVAIL	BT 40		175 F	213 FF	
BT avec SUPPLÉMENT	SBT 42		254 F	317 FF	
BIBLIOTHEQUE DE TRAVAIL JUNIOR	BTJ 46		146 F	183 FF	
BIBLIOTHEQUE DE TRAVAIL 2 ^d DEGRÉ	BT2 48		128 F	159 FF	
BT SON + DSBT	BTS 50		280 F	227 FF	
ALBUMS "PÉRISCOPE"	PER 52		160 F	150 FF	
L'ÉDUCATEUR	ED 56		159 F	215 FF	
"DITS et VÉCUS POPULAIRES"	DVP 58		68 F	62 FF	
CRÉATIONS	CR 60		131 F	152 FF	
Créations sonores	CS 62		42 F	32 FF	
J MAGAZINE	JM 66		98 F	123 FF	
			TOTAL		

CI-JOINT règlement de F à l'ordre de
P.E.M.F. B.P. 109 - 06322 CANNES LA BOCCA CEDEX
CCP Marseille 1145-30 D

Date :

signature :

8

La CEL continue!

Saisissons au VOL une chance
qui nous est donnée...

Comme cela avait été envisagé début juin, la poursuite des activités de la CEL

pour trois mois renouvelables

est acquise officiellement depuis le 30 juillet.

Cette situation prenant effet au 1er juillet, la poursuite est assurée, dans un premier temps, jusqu'au 25 septembre 85, date à laquelle le renouvellement pour trois mois supplémentaires pourrait être accordé.

CE QUI A PERMIS CETTE DECISION

Elle a été prise

. au vu de prévisions d'exploitations sur les six derniers mois de 85

. au vu de prévisions de trésorerie sur un solde positif chaque mois. (sans tenir compte des dettes gelées par le dépôt de bilan)

. au vu des réductions de charges supplémentaires faites à la demande des temps standards et des coûts concernant le secteur de la production. Au total, depuis huit mois, les charges d'exploitation sur les mois à venir ont été allégées de l'équivalent de 29 postes. (23,5 postes par licenciement et 5,5 postes par démission sans remplacement)

Soit un montant de 3 250 000 F environ ou qui équivalent l'équivalent de notre passif (3 350 000 F au 31.12.84)

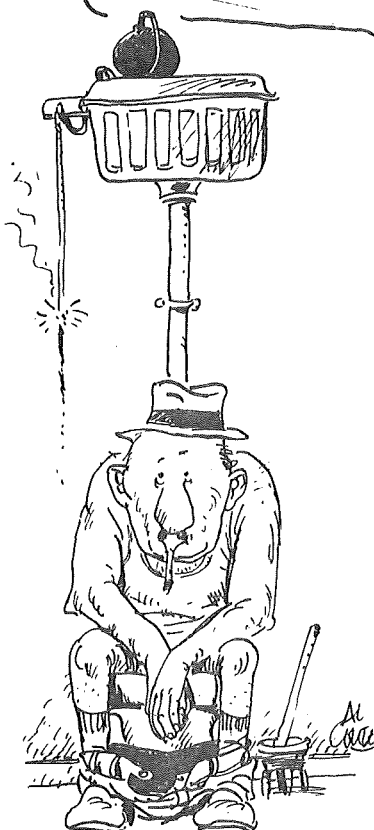
Bien sûr, il faudra assurer une partie du travail en sous-traitance. Mais, même si l'économie ne représente qu'un montant de 2 500 000 F, nous sommes en situation favorable pour redresser l'exploitation de l'entreprise.

Les 12 licenciements décidés à fin Juin touchent exclusivement le secteur de l'imprimerie. Les secteurs "façonnage-offset"; "rédaction-composition".

Il est bien entendu que l'organisation du travail en 85-86 a été prévue en conséquence afin que le programme de production soit complètement assuré en 85-86.

Les solutions de sous-traitance retenues (car moins onéreuses) impliquent une prévision plus exigeante de la charge de travail et un respect rigoureux des enchaînements en amont.

le Juge m'a dit
la situation est
EX-PLO-SI-VE
... boof



COMMENT PROFITER A MOYEN TERME DE
CET ASSAINISSEMENT OU DE CETTE CHANCE
QUI NOUS EST DONNEE ?

1) Afin que nous puissions tirer le meilleur parti de cette situation, il est indispensable que nous portions nos efforts sur le plan commercial et que nous trouvions des solutions pour relancer l'intérêt de la clientèle, la diversifier à partir d'une analyse de marché (l'évolution des besoins, nos recherches ou nos idées commercialisables, la concurrence, les moyens de financement...)

C'est dans ce domaine que devait se poursuivre le travail de l'étude engagée par un cabinet spécialisé. Mais il se trouve que la décision du Juge ne prévoit pas, pour l'instant de confirmer la commande d'études en cours.

Il va falloir trouver une solution qui évite de perdre tout l'acquis et le travail produit par cette étude à ce jour. La perte (en énergie et en temps passé) depuis quatre à cinq mois risque d'être importante pour la CEL.

Mais surtout, les conclusions et outils qui pourraient découler de ce travail risquent de manquer pour la mise en forme d'une solution plus adaptée à nos besoins.

2) Pour profiter de cette chance il est évident que le renforcement de nos moyens financiers est à rechercher.

C'est dans ce sens que notre interlocuteur et médiateur, responsable de l'Association Cause Commune s'est proposé de nous aider à présenter auprès des Services Publics, au nom du Mouvement Freinet, un contrat de plan visant à soutenir les différentes activités de conception et d'édition qui concernent plus particulièrement la CEL (dans l'immédiat, à court et moyen terme) six dossiers ont été constitués par Claude Gauthier, Daniel Le Blay, Henri Isabey et les membres de l'équipe, à partir de la réalité quotidienne du travail rédactionnel des projets arrivés à terme et nécessitant une accélération et/ou une coordination plus précises.

Ces dossiers ont été présentés, à la mi-juin, au responsable de "Cause Commune" par G. Delobbe, Cl. Gauthier et H. Isabey

Ils devaient être présentés à divers Ministères de telle sorte que le premier tiers des aides financières publiques pour 85 soit engagé courant juillet, début août. Pour l'instant, aucune nouvelle de la suite donnée à ces dossiers (sans doute à cause des vacances...)

POUR TOUS DES LA RENTREE

. Renvoyer au plus vite la feuille de commande de nouveaux tracts (feuille jointe au dossier de rentrée que chaque groupe va recevoir)

(Il reste des catalogues 85 CEL et BT valables jusqu'en décembre 85 pour les expos ou manifestations locales; quantité limitée)

. Demander à la CEL les lettres-types pour enseignants, directeurs d'école, présidents de parents d'élèves ne connaissant pas ou mal nos revues.

Il en existe également pour les bulletins de syndicat ou organisations amies.

Il faut diffuser au maximum l'information de la poursuite de nos activités.

. Faire savoir que nous recevons des lettres d'encouragement pour le respect des délais de livraison pour les commandes reçues à temps avant le délai de la mi-juin (selon information dans catalogue 85)



BIEN CHÈR(E)S
LA CEL... LA CEL...
LA CEL... LA CEL...
LA CEL... LA CEL...
SACHEZ QUE LA CEL...
LA CEL... LA CEL...
LA CEL... LA CEL...
Laisser eux, elles? non
car la CEL... LA CEL
LA CEL... LA CEL...
LA CEL... LA CEL...
LA CEL... LA CEL...

— . Informer les abonnés qui ont renouvelé leurs abonnements avant le 5 juillet qu'ils seront servis en 85-86 même s'ils constatent que leur chèque joint n'a pas été débité.

Qu'ils ne s'inquiètent pas il s'agit d'une modification exceptionnelle du système de traitement des chèques liée à la décision de "mise en règlement judiciaire". Tous les chèques reçus avant le 5 juillet ont été déposés sur notre nouveau compte bancaire entre le 1er et le 19 août.

— . Tenir compte du fait que des clients créditeurs sur les comptes CEL et qui avaient pourtant été remboursés en février ou mars dernier (des cas précis se sont présentés) se sont vus privés de ce remboursement parce qu'ils ont tardé à envoyer leur chèque (début juillet par exemple).

— . Bien faire comprendre que si des doléances sont à transmettre à la CEL la meilleure façon de rendre service aux clients est de les inviter à nous écrire leur problème avec toutes les coordonnées nécessaires les concernant (dates de commande ou de livraison, adresses précises, n° de facture, etc..)

— . Faire savoir autour de vous que toute solution d'avenir ne pourra être plus précisément étudiée que lorsque nous aurons pu faire un diagnostic sur la campagne de rentrée.

— . Et plus que jamais garder en mémoire ces lignes extraites d'un "Plaidoyer pour la CEL"

Cette pédagogie qui n'acceptait plus de privilégier la parole, sinon celle de l'enfant, qui préconisait l'éducation du travail et le tâtonnement expérimental, avait besoin d'outils mis au point à même la classe, expérimentés, fabriqués et diffusés coopérativement.

Une coopérative qui n'aurait plus besoin d'outils serait peut-être valable, mais elle ne pourrait s'appeler pédagogie Freinet.

L'Equipe de Cannes



Globalement, ambiance sympa: organisation, accueil et relations avec l'équipe d'organisation sécurisants; cadre, lieux, permettant efficacité et une certaine quiétude. Bouffe correcte pour un R.U.; lieux de détente et de fête, bars, bien placés et vastes. Les conditions matérielles, ça compte.

MAIS, il est vrai que c'était un petit congrès moins de 500 participants, y compris des gens venus pour les deux universités d'été annexées: L.E.P. et documentations et qui n'auraient pas fréquenté le congrès. On serait tombé en dessous de 400, je pense. Il est temps de se requimquer!

Pédagogiquement, je n'ai pas grand chose à dire pour n'avoir participé à aucun atelier. Disons que j'ai l'impression que *la pédagogie* c'est ^{pour de même} notre préoccupation principale.

Relations entre les chantiers: là, une impression de foire d'empoigne; dans les deux sens: positif et négatif. Négatif: impression qu'on s'arrache les clients et l'esprit coopératif risque d'en prendre un coup. Pour le positif: désir de communication et d'échange avec la richesse des petits et grands débats.

Pour ce qui est de l'ouverture, c'est la présence de la représentante du ministère (tiens, une femme au casse-pipe; est-ce que le sexe masculin se réserverait pour des rôles plus valorisants?), donc cette parole officielle très ^{très} maladroite qui a donné lieu aux échanges verbaux les plus sévères. Il est clair que le mouvement ne se retrouve pas dans la politique et les directives ministérielles.

Y aura-t-il un congrès 87 ????

J'ai passé la semaine précédant le Congrès à essayer de contacter (pour voyager et congresser ensemble) les copains que je savais partants. Rien.

Heureusement j'ai pu remplir ma voiture de "douceur angevine". Mais je me suis dit que nous manquions singulièrement d'esprit de "groupe" (de "clocher" ?)

Impression qui m'est revenue quand au cours d'une réunion regroupant angevins, bretons, vendéens (on appelle ça LA REGIONALE) je me suis retrouvée seule à tenter d'expliquer l'attitude du groupe départemental par rapport aux structures de l'ICEM, à dire que contrairement à ce qui est perçu à ce niveau, le groupe 44 n'était pas mort et que du travail s'y faisait ...

C'est vrai que nous n'informons peut-être pas assez l'extérieur de ce que nous faisons, que nous vivons un peu sur nous-mêmes ce qui crée, me semble-t-il un décalage entre ce que j'ai perçu de la pédagogie Freinet au Congrès et ce que j'en vois au niveau du département.

Il me semble que dans nos groupes de travail on s'interroge beaucoup plus, on aborde plus les questions de fond que dans les commissions que j'ai côtoyées (exception faite pour la Commission d'Education Spécialisée qui représente pleinement pour moi l'idée de mouvement - dans le sens de mouvance, de vie - dans le sens aussi de groupement, de rassemblement de forces vives - et où règne un esprit d'authenticité de "collage" avec la pratique que je n'ai retrouvé qu'en écoutant les copains de "Génèse de la Coopé" eh! oui!)

Le Congrès
et
Moi ...

L'ICEM

et
Nous ...

(impressions
subjectives
en
raccourci)

par
Mireille
Gabaret

.../...

.../...

Je suis donc revenue avec quelques inquiétudes devant le "ronronnement" que j'ai ressenti et je me demande si nous, à la base, n'en sommes pas en partie responsables, faute d'exprimer davantage nos positions, faute d'informer davantage sur nos pratiques, nos échanges.

Car la pédagogie Freinet, pour moi, c'est à ce niveau qu'on la trouve vraiment, qu'elle existe, qu'elle évolue, et le mouvement Ecole Moderne c'est nous! NA!

MIREILLE GABARET

Le Congrès?

Je n'ai pas vu grand'chose de ce Congrès, pris par l'organisation des activités du secteur recherche et surtout l'organisation de la plénière avec Gisèle DESSIEUX, Conseillère de J.P. CHEVENEMENT, Francine BESI, Directrice de l'INRP en Guy AVANZINI, Professeur en Sciences de l'Education à Lyon.

Je l'ai donc senti globalement à travers ce qu'en disaient nos invités du secteur recherche, qui ont noté des avancées certaines dans notre réflexion, nos créations, nos recherches, dans différents domaines: les technologies nouvelles; l'information, l'approche de l'environnement, l'Art Enfantin...

Le Mouvement Freinet est bien encore à la pointe de l'innovation et de la recherche pour une transformation de l'école.

Le problème essentiel me paraît être nos capacités à diffuser au sein du Mouvement les travaux en pointe, à faire connaître sur l'extérieur nos différentes pratiques et à tenter que toutes nos forces vives agissent dans la même direction.

L'heure me semble venue de mener une réflexion pour une transformation institutionnelle du Mouvement, pour une définition de nos axes principaux d'action dans le champ culturel et social, afin que cessent les conflits qui brisent les énergies et que chaque groupe de travail se sente reconnu et puisse apporter sa contribution à l'oeuvre collective.

JEAN LE GAL

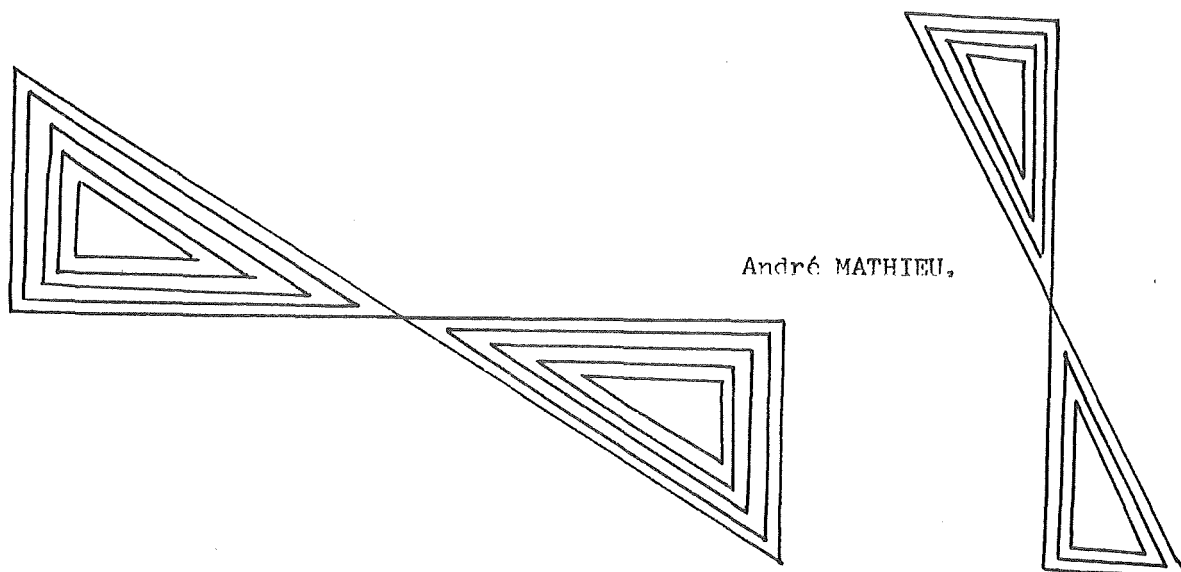
LE CONGRES FREINET 1985 A LYON

Le congrès était, cette année, couplé avec deux universités d'été et, et, malgré ce, il ne réunissait que 500 participants selon l'évaluation la plus optimiste. Il s'agissait donc d'un des plus petits congrès, sinon le plus petit de ces dernières décennies et pourtant je n'en suis pas revenu particulièrement pessimiste même si cette réduction de militants laisse entrevoir qu'il n'est plus possible de fonctionner comme avant.

Si ce petit nombre de congressistes enlevait à notre rencontre son aspect habituel de vaste foire ou de hall de gare, il n'en demeure pas moins que dans certaines commissions, un travail réellement intéressant s'est effectué.

Il n'est pas possible de juger le mouvement Freinet sur la seule densité de ses assemblées plénières. Cette fois-ci, l'activité était dans les coulisses où bien sûr il n'y avait pas beaucoup de monde mais des gens sachant ce qu'ils avaient à faire. Le nombre de commissions semble avoir diminué (mais ceci est une conséquence logique du nombre d'inscrits) mais celles qui restent se livrent à un véritable travail de pointe capable de placer le mouvement à l'avant garde de tout ce qui se fait dans le monde pédagogique. Je citerai, sans entrer dans le détail, : le travail scientifique de la commission sciences, l'avancée de la commission télématique dans l'axe de l'Esprit Freinet et de la correspondance scolaire moderne, l'informatique avec la parution de logiciels "style Freinet", le français, la recherche, l'art "enfantin" dont l'expo située dans des locaux absolument vétustes, a fait littéralement exploser les vieux murs décrépis...etc...etc. Il y en a d'autres mais je ne cite que les commissions que j'ai vues, en profitant du temps libre que m'avaient laissé les malheurs de la CEL.

Je pense que pour essayer d'analyser ce congrès, il faut dissocier le mouvement et son fonctionnement chaotique de la pédagogie elle-même qui est présente partout. Faut-il encore savoir la voir et prendre le temps de s'en occuper en n'oubliant pas que c'est là l'essence même du Mouvement Freinet.



André MATHIEU.

Libre Expression

Appel

Alain MARY (groupe ICEM 93)

Où en sommes nous ?

Appel au mouvement

L'ICEM est riche de lieux multiples pour l'échange et la popularisation de nos pratiques (chantiers, commissions, collectifs, groupes... départementaux, régionaux, nationaux...)

Cette diversité est d'abord le signe d'une vitalité mais elle peut aussi nous disperser et nous essouffler. Tout autant que cette diversité, l'ICEM a besoin d'une identité collective, de principes qui rassemblent. Nous avons besoin de discuter et de décider ensemble de nos orientations, de nos choix stratégiques.

N'avons nous pas eu tendance, dans un faux principe égalitaire, à mettre toutes nos commissions sur le même plan.

Il y a pourtant des décisions, des réalités qui concernent tel ou tel secteur et d'autres qui concernent tout le mouvement.

1 000 congressistes à Bordeaux... moins de 500 à Lyon... nous n'échappons pas à la crise du militantisme.

Le P E P (perspectives d'éducation populaire) a t-il permis au mouvement une nouvelle appropriation de ses principes ?

Haby, Savary, Chevenement... les ministres passent et notre capacité minoritaire persiste quelles en sont les causes ?

Il semble important qu'aujourd'hui de se donner les moyens d'un réel bilan, d'analyser certain choix, de dégager des priorités (comme un moment pour resserrer les rangs !!!)

Y-a t-il des outils, des actions qui rassemblent davantage, qui permettraient au mouvement de recentrer ses principes, de rassembler ses forces ?

(historiquement le mouvement Freinet n'a t-il pas percé grâce à certaines priorités ? Freinet appelait certes à la multiplication des initiatives sans pour autant hésiter à "trancher", à rejeter certaines propositions jugées irréalistes etc...)

Ne sommes nous pas "timides", "immatures" au niveau de certaines décisions à prendre ? La force d'un mouvement c'est aussi de savoir et de pouvoir dire non.

En premier lieu, il nous faut retrouver à l'ICEM de réels débats, en laissant les enjeux affectifs à leur juste place et en cherchant aussi une nouvelle rigueur dans la circulation de nos informations (à trop multiplier la distribution des infos à l'état brut, on ne se sent plus réellement responsable collectivement ...)

Nous avons des choix stratégiques, il est important d'en discuter réellement pour dégager des bilans et avancer

- nos relations avec le pouvoir politique depuis 1981 (positif, évolutions, blocages...)

- les assises départementales pour la recherche et... (vers un Front des praticiens et des chercheurs de l'éducation Nouvelle...)

Ce front permet-il un nouveau départ, une percée de nos idées dans la population ? ?

- Les rapports de l'ICEM et de la CEL (il y a des enjeux économiques, politiques aux causes complexes)

Cette réalité appartient au mouvement et à son histoire, nous devons nous donner les moyens d'en débattre réellement.

Pourquoi tout ce questionnement n'apparaît-il qu'à la périphérie de ce congrès ?

Pour que ce texte ne reste pas lettre morte je ne proposerai pas une nouvelle commission pour discuter de la stratégie de l'ICEM.

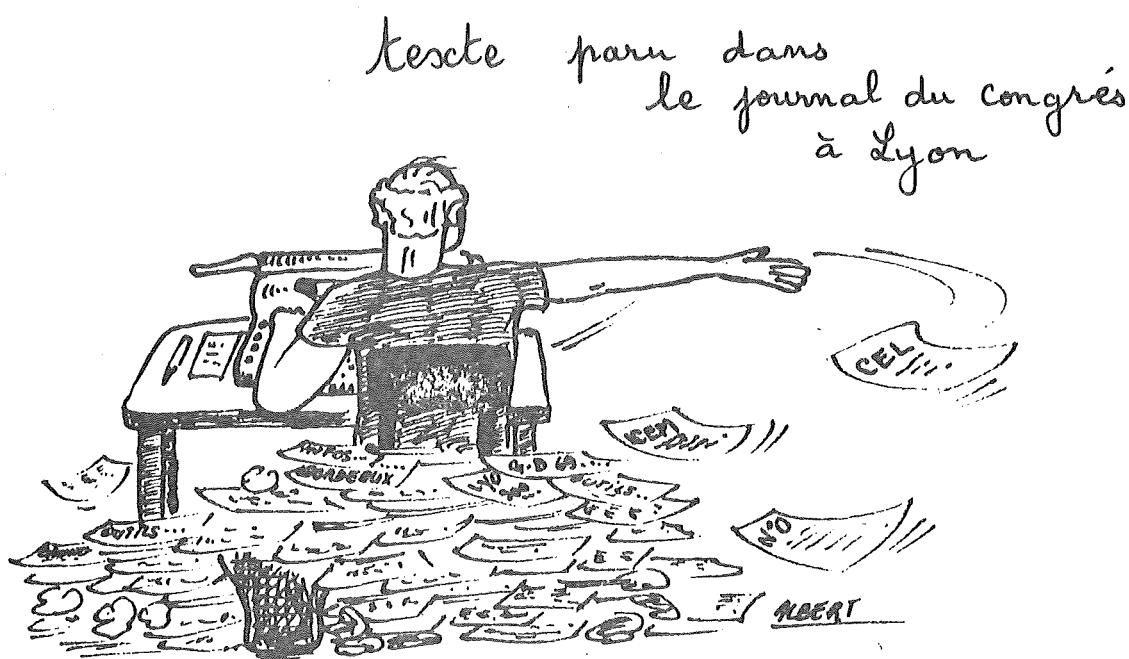
Ce texte est par contre un appel à tous et d'abord aux groupes départementaux

- pour recenser nos forces
- dégager des priorités
- envisager de façon franche et réelle la distribution des pouvoirs et des responsabilités dans l'ICEM

Malgré les commissions, les journées d'étude... il me semble que le congrès doit redevenir le premier lieu d'informations et de décisions du mouvement.

L'éditorial du n°0... " Savoir fédérer nos énergies pour mieux diffuser et valoriser nos idées... " participe, il me semble, à l'esprit de cet appel.

Il nous reste à dégager les moyens à la hauteur de nos déclarations.



LES DIFFICULTES DU MILITANT PEDAGOGIQUE
DANS SON ACTION D'INNOVATION ET DE
RECHERCHE POUR LA TRANSFORMATION DE LA
PRATIQUE EDUCATIVE

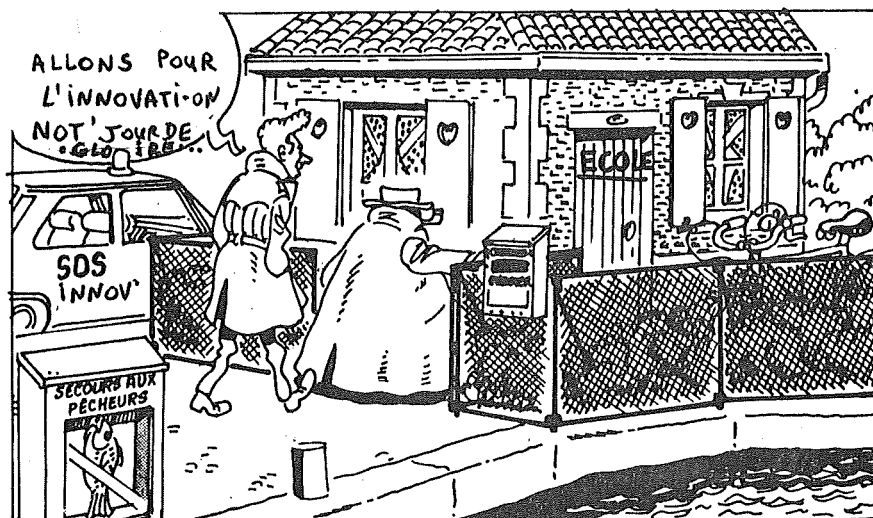
Jean LE GAL

intervention au Congrès de l'ICEM à VILLEURBANNE,

le 27 Août 1985

dans une table ronde avec

- Bernard DONNADIEU: Comité directeur de l'ICEM
- Guy AVANZINI: Professeur en Sciences de l'Education,
à LYON II;
- Francine BEST: Directrice de l'INRP;
- Gisèle DESSIEUX: Conseillère et représentante de
J.P. CHEVENEMENT,
Ministre de l'Education Nationale



Praticiens de la Pédagogie Freinet, nous nous voulons des militants pédagogiques, membres d'un Mouvement pédagogique, c'est-à-dire des praticiens-innovateurs, chercheurs et formateurs, c'est pourquoi j'ai voulu tenter de mener avec vous une réflexion sur les difficultés du militant pédagogique dans son action d'innovation et de recherche pour la transformation de la pratique pédagogique, réflexion que nous menons aussi avec les militants des autres Mouvements affrontés aux mêmes problèmes, pour constituer un front commun d'action.

Praticiens, nous nous sommes toujours refusés à être de simples exécutants de directives officielles, contrôlés par un système hiérarchique et soumis aux variations des ministres qui passent et de leurs instructions.

Cela évidemment implique que nous soyons des éducateurs responsables qui s'interrogent sur le pourquoi de leur action, qui analysent la réalité dans laquelle ils vivent et qui tentent de transformer leur pratique, en accord avec les convictions, les conceptions de l'homme et de la société qui sont les nôtres, et dans le respect de l'enfant, de ses besoins fondamentaux et de ses droits, qui ne sont pas autres que les droits de l'homme.

Notre action historique et actuelle de militants pédagogiques, politiques et sociaux que nous sommes va, et doit toujours aller dans ce sens, c'est la ligne de force du Mouvement.

Freinet nous rappelait sans cesse que le combat devait se passer sur deux fronts, le front de l'école mais aussi le front social et politique, et qu'il fallait se soucier d'abord des conditions de vie des enfants avant de chercher à enseigner, instruire.

Partisans d'une société de liberté, de justice, de paix, agissant pour que l'enfant soit un être autonome, responsable, coopératif, un être ayant des droits, des pouvoirs et des devoirs, nous rencontrons évidemment des obstacles quand les différents pouvoirs en place n'ont pas les mêmes convictions que nous :

Je rappellerai pour mémoire la cabale nationaliste des réactionnaires contre Freinet et les nombreuses répressions subies par nos camarades dans un passé encore très récent. Cela est le lot de tous les militants qui se veulent libres et indépendants par rapport aux pouvoirs en place.

La liberté est une conquête et le fruit de la lutte, c'est d'ailleurs un de nos objectifs fondamentaux que de l'apprendre aux enfants et c'est pourquoi, nous avons aussi toujours été soucieux, comme tous les instituteurs populaires, de permettre à tous les enfants d'acquérir l'instruction nécessaire pour être des hommes autonomes, des acteurs sociaux dans leur milieu de vie, Freinet se situant dans la ligne des Pestalozzi, Bakulé, Robin, Francisco Ferrer créateur de l'Ecole Moderne en Espagne...

Il n'est donc pas étonnant que le champ d'innovation de notre pratique pédagogique actuelle insère, comme on peut le constater à travers les travaux des différentes commissions de ce Congrès:

- la formation à la responsabilité et à la liberté par la vie coopérative;
- la recherche de techniques et d'outils pour des apprentissages personnalisés efficaces, sous la maîtrise des enfants eux-mêmes, par l'utilisation des technologies nouvelles;
- la capacité à comprendre et à agir sur l'environnement;
- l'expression libre et la communication avec les autres.

Ces actions innovatrices nous les menons, et nous devons les mener, pour atteindre des objectifs qui évoluent avec la société elle-même, avec la demande sociale, avec l'enfant, tout en gardant nos lignes de force, faute de quoi nous ne serions plus le Mouvement de l'Ecole Moderne. Et évidemment nous rencontrons des obstacles que nous avons constamment à affronter, des problèmes auxquels nous devons trouver des solutions.

Par exemple, il est un point auquel je suis particulièrement sensible, c'est celui de la formation à la responsabilité et à l'autonomie dans nos classes coopératives, où les enfants peuvent gérer des projets de vie réelle, apprendre collectivement et individuellement la maîtrise de leurs apprentissages, construire leur savoir.



Or cette formation à la responsabilité à l'autonomie, qui figure dans tous les projets éducatifs de la gauche et dans les nouvelles Instructions Officielles, est entravée par la réglementation en vigueur et par l'action de certains chefs hiérarchiques.

Comment des enfants pourraient-ils apprendre à être autonomes et responsables s'ils sont constamment sous la surveillance d'un adulte comme le veut la loi?

Il existe, il est vrai, quelques petits bouts de textes sur l'autodiscipline, dont la réponse d'un ministre de droite, à une question à l'Assemblée Nationale, qui subordonne toute action en autodiscipline à l'accord du supérieur hiérarchique, ce qui a ouvert la voie à toutes les oppositions et tous les conflits avec certains directeurs ou inspecteurs hostiles à nos pratiques ou trop timorés pour prendre quelques risques.

Nous avons déposé un dossier à la Direction des Ecoles, en février 1982, pour une transformation de la réglementation, pour une cohérence entre les intentions éducatives du Ministère, en accord avec les nôtres, et les textes qui permettent de les mettre en oeuvre. Nous attendons encore ces nouveaux textes et nous demandons instamment que le ministère de gauche mette en place une réglementation qui serait une avancée dans ce domaine et protégerait l'action éducative des praticiens de la coopération contre l'opposition systématique de certains chefs hiérarchiques.

Puisque nous sommes à Villeurbanne, je citerai simplement en témoignage l'expérience de nos camarades de Vaulx-en-Vélin où un directeur, s'appuyant sur le texte concernant les sorties facultatives et les sorties obligatoires a pu bloquer, pendant des mois, leur activité: ce texte indique que c'est le directeur qui décide s'il s'agit d'une activité facultative ou d'une activité obligatoire, or une activité facultative implique un délai dans la demande d'autorisation, des assurances obligatoires, des autorisations parentales. Il a eu beau jeu pour entraver leur action et il a fallu faire appel à la Direction des Ecoles pour régler ce conflit en leur faveur.



Nous avons eu souvent à faire appel à la Direction des Ecoles pour régler nos conflits avec directeurs et inspecteurs. Nous avons toujours rencontré un esprit de coopération.

L'ensemble des Mouvements Pédagogiques travaillant sur le champ scolaire seraient d'accord pour examiner, avec le Ministère, toutes les transformations nécessaires pour que la vie des classes coopératives, l'action responsable des enfants et celle des enseignants, soient facilitées et protégées.

Changer sa pratique, c'est nécessairement innover et encore aujourd'hui ne pas faire comme les autres. Beaucoup d'entre nous pourraient témoigner combien cela est parfois difficile à vivre :

- l'angoisse des élèves devant une pratique qui sort des normes;
- celle des parents insécurisés ou hostiles à des pratiques qu'ils n'ont pas vécues eux-mêmes,
- l'agressivité des collègues;
- l'opposition de la hiérarchie,

constituent des éléments qui peuvent surgir quand une innovation, même de petite envergure, se met en oeuvre.

Nous savons aussi qu'il s'agit souvent de la part des enfants et des parents d'un besoin de l'enseignant innovateur et dans l'efficacité des techniques et outils utilisés pour atteindre des objectifs clairement fixés.

Je souhaite que nos amis Francine BEST, Directrice de l'INRP, et Guy AVANZINI, Professeur en Sciences de l'Education, qui participent à notre réflexion, nous disent comment ils voient l'apport de la recherche universitaire et celui de la recherche d'un Institut National de la Recherche Pédagogique, où cette validation de nos techniques et outils, à leur généralisation, par, en particulier, une coopération entre chercheurs et praticiens-chercheurs.

COMMENT
COMMENT ?
PÉDAGOGIE
FREINET ?



NON, NON
M'SIEU
L'INSPECTEUR
NON, PROMIS
J'BRÛLE
MES FICHIERS
DÈS DEMAIN
...

Dès l'arrivée de la gauche au pouvoir, nous avons demandé que soient reconnus les lieux où il se passe quelque chose de nouveau, où ça bouge, et les praticiens qui innoveront.

Avec Francine BEST, nous avons examiné comment les recherches des secteurs de travail de l'ICEM pourraient s'amarrer à celles de l'INRP, avec lequel coopèrent déjà bon nombre de nos camarades.

- Protocole d'accord entre l'INRP et les 9 Mouvements Pédagogiques et d'Education,

- Assises de l'innovation et de la recherche;

- Circulaire du Ministère pour une coopération entre les Mouvements Pédagogiques et le Ministère, pour la formation et la recherche (annulée par le Conseil d'Etat)

Il existe une volonté d'agir et de coopérer, mais en fait peu d'avancée pour notre travail quotidien dans nos classes.

ALORS QUE FAIRE ?

- Que demandons-nous?

- De quoi avons-nous besoin pour être plus efficaces dans notre action de transformation de l'école?

- Quelle place revendiquent les Mouvements Pédagogiques et leurs militants, dans le futur Institut National de la Recherche en Education ?

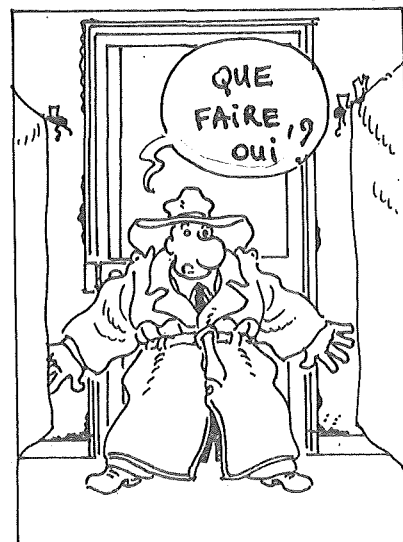
J'ai déjà parlé de la sécurité que pourraient apporter des textes réglementaires nouveaux sur des possibilités de vie coopérative à l'école et la reconnaissance des actions, d'innovation, même si la sécurité n'a jamais été un élément freinant essentiel de notre action de militants pédagogiques:

Militer c'est prendre des risques,

mais aussi c'est lutter pour obtenir

des droits, et il en est un que nous

revendiquons fortement, c'est celui d'avoir le droit de choisir le contenu, les lieux et les formateurs de notre nécessaire formation permanente,



l'autogestion de nos droits à la formation continue, car notre formation conditionne notre compétence et elle nous est indispensable pour être les praticiens/innovateurs/chercheurs/formateurs/ que nous voulons être.

Le militant pédagogique Freinet doit être d'abord un praticien compétent sur son terrain, capable de mettre en oeuvre des pratiques qui évoluent sans cesse par l'action d'innovation et de recherche menée dans les différents secteurs du Mouvement.

C'est par la co-formation, par le compagnonnage avec les pairs, par la confrontation et l'échange avec les autres praticiens, que d'abord s'acquiert cette compétence. Or, aujourd'hui encore, il nous est difficile d'obtenir des stages en période scolaire et la possibilité d'aller dans une classe voir ce qui s'y passe et s'enrichir à même le terrain de la pratique.

Nécessairement ce praticien est amené lui-même à innover, à mener des recherches sur son propre terrain, à devenir un praticien-chercheur.

- "PRATICIENS-CHERCHEURS" c'est d'ailleurs le titre symbolique de la revue de recherche et d'action de la Pédagogie Freinet que nous tentons de lancer, afin de faire connaître les résultats de nos travaux et de mieux intégrer ceux des autres -

" Nous sommes des scientifiques partisans de la permanente recherche et de l'inlassable expérimentation. Nous partons sans aucun parti-pris sinon celui d'essayer de voir clair et d'agir rationnellement" écrivait Freinet en 1954.

Aujourd'hui nous sommes toujours fermement sur cette position de recherche et d'expérimentation.

Le rôle qu'ont à jouer les praticiens-chercheurs des Mouvements Pédagogiques et d'éducation, dans la transformation du système éducatif, est original et nécessaire. Le praticien-chercheur se situe à l'articulation entre la pratique et la recherche, et, entre la pratique et la demande sociale. Il a à produire des dispositifs opératoires (techniques, outils, institutions, et...) qui permettront le changement des pratiques.

NA PRATIQUE?

...



NA RECHERCHE?

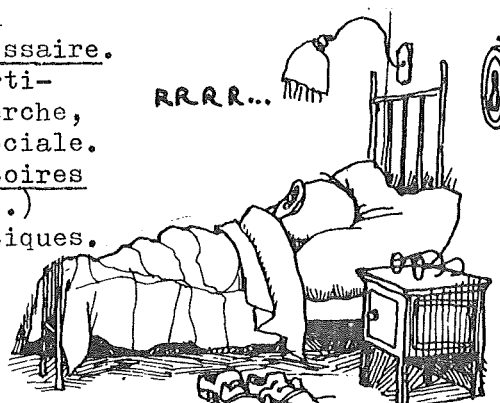
...



NON INNOVATION?



RRRR...



QUINO

Et pour cela il intègre les résultats de la recherche... Encore faut-il qu'il ait les moyens de connaître ces résultats, qu'il puisse rencontrer des chercheurs, participer à des séminaires, des colloques, collaborer à des recherches...

Or il se pose constamment, et particulièrement aux instituteurs, des problèmes d'autorisation d'absence, de remplacement : le praticien est comme rivé à son terrain.

- Fin septembre un colloque sur la recherche en Education, organisé à l'initiative de J.P. Chevènement, aura lieu avec la participation de 3 ou 4000 personnes : les instituteurs et professeurs désireux d'y participer obtiendront-ils les autorisations nécessaires, comme le souhaitent les organisateurs?

Nous demandons la reconnaissance d'un statut de praticien-chercheur, et la possibilité de se former à la recherche par la recherche, dans le cadre de la formation continue, car notre hypothèse est qu'aucune transformation du système éducatif ne se fera en profondeur si les acteurs du terrain ne sont pas mobilisés pleinement, qu'ils puissent faire preuve de dynamisme créateur, qu'il n'y ait plus ceux qui cherchent et ceux qui exécutent.

Mais pour que le changement puisse se faire, il faut que les enseignants en général soient responsabilisés, habilités à prendre des initiatives, seuls ou en groupe, car à quoi bon la recherche si l'innovation est impossible.

La formation des Maîtres doit permettre une initiation aux pratiques de la recherche sur le terrain par le praticien lui-même, (ce sera là un élément de notre réflexion dans le cadre du débat sur la spécificité de notre recherche en éducation).

On pourrait penser à des réseaux de lieux et des réseaux de personnes où l'on communique et où l'on coopère, où l'on communique parce qu'on coopère : praticiens-chercheurs, chercheurs, enseignants-chercheurs, formateurs-chercheurs, enseignants en formation, spécialistes d'autres disciplines...

Et là les militants pédagogiques des Mouvements pourraient participer au troisième volet de leur rôle institutionnel, la formation. Car au-delà d'être un praticien/chercheur/novateur, sur son propre terrain, le militant essaie d'avoir une action sur la transformation du système éducatif par ses écrits, par l'exemple en accueillant les autres sur son propre terrain, par la coopération au sein de réseaux d'innovation, par l'organisation de stages et de rencontres.

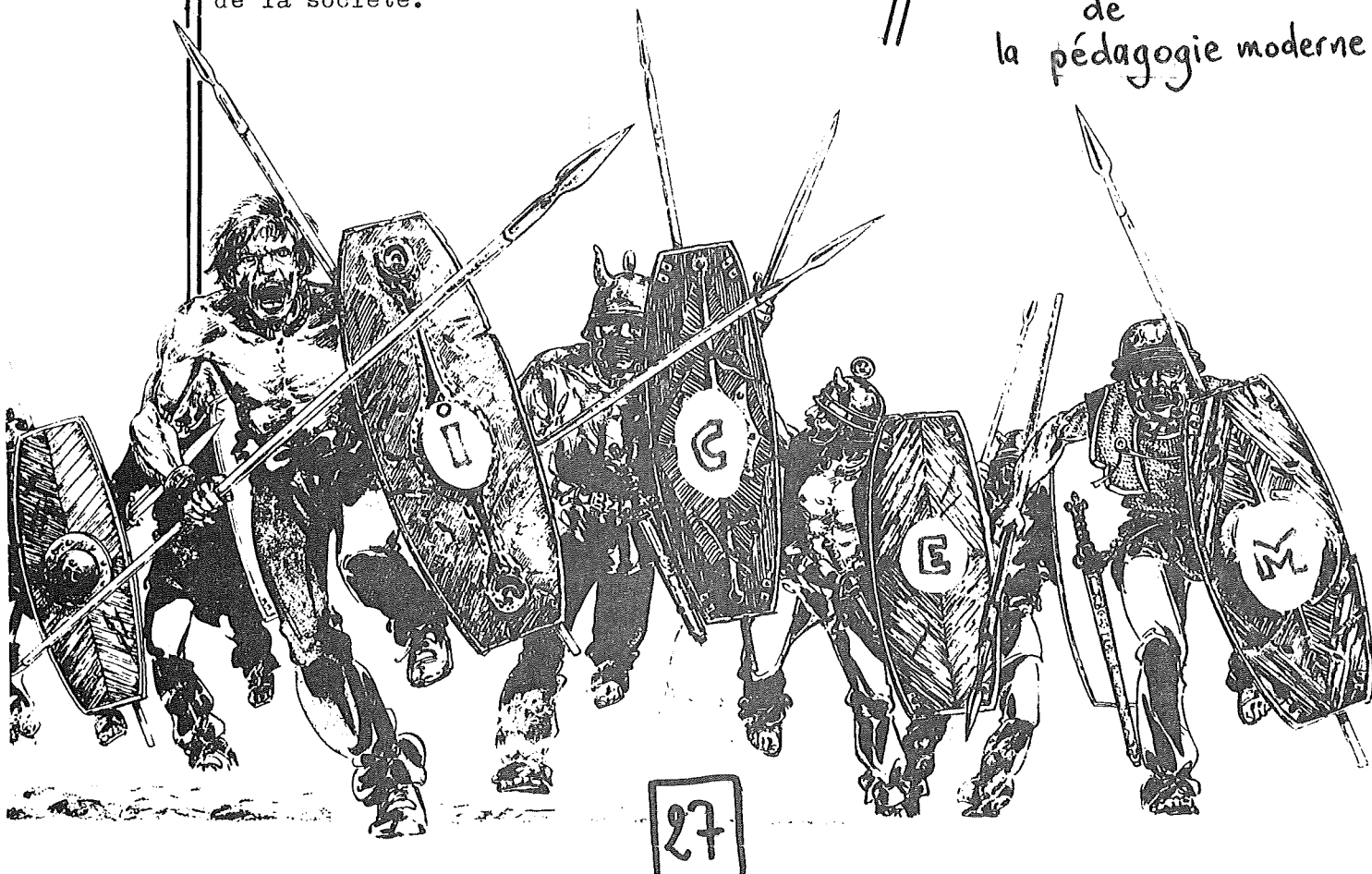
La mise en place des Missions régionales de formation continue a permis quelques avancées, mais les avatars de nos tentatives de participation à la formation, dans les centres de formation, sont nombreux. Il y a ici encore des droits à gagner:

- celui des enseignants à être informés et formés à nos pratiques s'ils le souhaitent;
- le nôtre d'informer, recevoir dans nos classes, organiser des sessions de formation.

Il nous faut donc proposer, faire, obstinément, forcer les portes quand elle ne s'ouvrent pas, passer par les failles.

Notre chemin ne sera jamais celui de la facilité... ce qui ne veut pas dire que lorsque la gauche est au pouvoir elle peut se dispenser de nous le faciliter: elle a pour rôle d'appuyer l'effort de toutes les forces militantes agissant pour que tous les enfants, et tous les hommes, soient libres, autonomes, acteurs responsables de leur vie et de celle de la société.

les combattants
de
la pédagogie moderne



- Editorial -

Le congrès est terminé, l'accent a été mis sur la pédagogie par les 500 participants présents à Villeurbanne, ceci est prometteur comme l'a rappelé le coordinateur du CAF lors de la plénière de clôture du congrès. Cette dynamique, les recherches engagées doivent pouvoir rejillir sur les groupes départementaux, sur la vie des régions. Et cet enthousiasme s'oppose le fonctionnement institutionnel du mouvement, réactions critiques sinon vives de la salle envers la représentante du ministre, quantité importante de non-dits qui empêchent le CAF de fonctionner normalement, pouvoirs et responsabilités des responsables du mouvement mal définis (CA et CD), faiblesse du CD, impossibilité d'obtenir des réponses précises et claires sur le budget. Dès 82 la région avait produit un document présentant les avantages et les inconvénients d'une ouverture vers la gauche, sensible augmentation des subventions et obtention de MAD, ainsi les inconvénients nous paraissent plus importants, en reprenant cette grille et en analysant quels ont été les bénéficiaires de cette augmentation de moyens pour le mouvement à l'intérieur et à l'extérieur nous pourrions non seulement animer un débat dans le mouvement, débat sous-jacent le congrès l'a prouvé, les couloirs du CAF l'illustraient mais aboutir à des propositions sur la composition du CAF (rôle de chacun) et la stratégie du mouvement. Cela peut être un thème de travail, un axe de réflexion pour les rencontres régionales de cette année, la présence de copains de la région Jean Le Gal, Emile Thomas, André Mathieu seraient intéressantes. C'était un peu l'objet des interventions de Jean et d'Emile lors de la rencontre de coformation à la Barre de Marts en juin dernier.

Des articles sont parus dans ce sens pendant le congrès, Educateur n°1 pages 47 et 48, Educateur n°2 pages 40 à 43.

D'ores et déjà certaines rencontres (CA d'octobre, stages BTS et J magazine) pourront se tenir sans remboursement des frais de déplacement, les finances de l'ITEM étant épuisées pour l'année civile 85, les autorisations d'absence plus difficiles à obtenir. Le CA d'octobre aura à résoudre la répartition des MAD (celles-ci pouvant être redistribuées selon les priorités du mouvement) et l'utilisation du budget en fonction des besoins réels et utiles (la présence du bureau parisien est remise en cause).

Après ces quelques lignes j'en profite pour vous souhaiter une bonne rentrée scolaire.

CALENDRIER des rencontres régionales

12 et 13 octobre (ARADON 56)

18 et 19 janvier

8 et 9 mars (préparation JE)

24 et 25 mai

4 au 7 juin (rencontre de coformation)

CA

18, 19 et 20 octobre

24, 25 et 26 janvier

JE de Lorient

30 et 31 mai, 1^{er} juin

RENCONTRE DE CO-FORMATION sur temps scolaire.

Pour la seconde année consécutive nous avons réussi à l'organiser, et en juin dernier à la Barre de Mault 19 copains ont pu y participer. Une plaquette regroupant les CR des travaux, les interventions sera envoyée à chaque département. De plus un compte rendu, des situations de mise en situation (techniques d'animation, prises de notes) peuvent être apportées par les copains dans leur département.

Pour l'année à venir, les dates sont retenues, afin d'éviter moins de difficultés pour les autorisations d'absence, le projet (contenu, liste des participants) devrait être établi lors de la régionale d'octobre, comme cela a été demandé dans les ateliers des délégués départementaux pendant le congrès, la présence des délégués départementaux des départements de la région serait utile. Est-ce une demande ?

Peut-il y avoir des demandes de formation, des interventions possibles, une liste des participants par département pour les 12 et 13 octobre prochains (3 ou 4 par département). Quel département accueille, c'est peu de préparation ?

Suite à la demande de subventions pour cette rencontre au FNDVA, 30% de la demande ont été accordés, proposition d'Henri Isabey de verser 2248F à la région. Le tirage de la plaquette pourrait être pris sur cette somme, que faisons-nous du reste ? Remboursions les frais de déplacement ? (cf état des finances de la région).

Pendant les JE probablement, 2 jours avant ou après, des ateliers de formation à l'intention des délégués départementaux et des délégués régionaux (nouveaux) seront organisés.

DÉLÉGATION RÉGIONALE

Après avoir prolongé mon contrat d'un an, celui-ci termine en mars aux prochaines JE. Il serait dommage que la région ne soit plus représentée au CF, que les actions de formation, d'animation avec d'autres mouvements pédagogiques s'arrêtent là. Quelqu'un qui suit les rencontres nationales (JE, Congrès), quelqu'un de farouchement intéressé. En parler dans le département.

FINANCES RÉGIONALES

Voir budget année scolaire 84-85 qui laisse apparaître un léger déficit. Comme l'an passé, une cotisation de 10F par adhérent pourrait être versée à la Région. Donnez votre avis et (ou) votre chèque.

COTISATION NATIONALE

Bernard Donnadiou prépare un montage des quelques avis recueillis à propos du versement de la cotisation à l'ICEM national, celui-ci sera adressé à chaque délégué départemental.

Un montant indicatif de 30F avait été proposé. Je rappelle que le mouvement a très peu de ressources propres, vivant pour 90% de subventions. Cela m'élude pas une réflexion sur le fonctionnement du mouvement, et avant 81 comment le mouvement fonctionnait ?

Le chèque serait à adresser à Jacques Mantecolo Bureau Parisien à l'ordre de l'ICEM (montant x nb d'adhérents). Si le département y est opposé, envoyer un texte expliquant le refus.

STAGE RÉGIONAL SENSIBILISATION À LA PF

C'est une année sans congrès, et par habitude et aussi parce que c'est un moyen d'étoffer les groupes départementaux, nous devons préparer l'organisation d'un stage pendant les grandes vacances. Les derniers eurent lieu à la Pinelais (44) et à Plougasmou (29). Le département 35 est présent, le 49 ?

l'organisation matérielle avant le déroulement du stage est à la charge du département qui accueille, l'organisation pédagogique revenant à la région, donc préparé pendant les régionales. Pour le stage de Plougasnou, un temps de travail pris sur la rencontre de confirmation de Quimper en juin avait permis de construire la grille et de terminer de bâtir le stage, il peut en être de même cette année.

Faire des propositions pour le lieu, les intervenants possibles dès les 12 et 13 octobre.

JE DE LORIENT vacances de Pâques 86.

Le 56 se charge de l'organisation matérielle, est maître de l'utilisation qu'il peut faire de ces journées de rencontre nationale (municipalité de Lorient, administration, presse).

Demandes pour la région. → mise en place et rangement

→ fabrication d'une exposition sur l'art enfantin

Afin d'avoir le temps de figurer l'expo, les copains qui disposent de documents sont conviés à les apporter à la régionale des 12 et 13 octobre.

On essaiera de faire le point sur la préparation à chaque régionale, la régionale des 8 et 9 mars sera uniquement consacrée aux JE, venez-y nombreux pour la préparation matérielle et aussi avec vos documents si vous ne l'avez pas fait avant.

ASSISES RÉGIONALES de l'innovation et de la recherche

Une plaquette de bilan des amises pour les départements 43 et 44 paraîtra ce trimestre, manque seulement le bilan inter-mouvements du 43.

Pour l'Académie de Nantes, le bilan avait fait apparaître l'intérêt de prolonger les relations qui s'étaient créés, d'être à l'initiative du thème et de l'organisation d'une telle manifestation. Le thème de droits et pouvoirs des enfants et des adolescents est avancé par Pierre Yvin (44) de l'OCEE, si nous essayons d'avoir plus d'éléments d'ici la régionale, participer à une rencontre (OCEE, CEHEP, ICEH) au titre de délégué régional ICEH. Des groupes de travail se sont constitués avec des praticiens des divers mouvements (enseignement réciproque, lecture et outils individualisés, entraide pratique).

Affaire à suivre Pourqu^{oi} une intervention lors des JE (table ronde, expo,)

IDÉE ... JOURNÉES D'ÉTUDE PÉDAGOGIQUE (intitulé modifiable)

Idée proposée par le CFP.

Sur le lieu des JE actuelles, 2 jours avant ou après, avec comme objectifs de se rencontrer, d'échanger coopérativement, de mettre au point des outils, de discuter pédagogie, de lancer des nouvelles pistes, etc..... pour éviter des abandons, pour pallier à des JE de moins en moins "pédagogiquement enthousiasmantes".

Qu'en dites-vous? Envis à Georges BELLOT
366 avenue de la Libération
84 270 VEDENE

AIZENAY RECHERCHE DES SPONSORS

Qui a vu le spectacle de marionnettes Michel Loubré "Théâtre 39" au congrès?
le Poullailler.

Pour réduire les frais de déplacement, il serait intéressant d'organiser une tournée sur l'Ouest, d'écoles en écoles, pour tous renseignements.

Joël BLANCHARD Groupe Scolaire Louis Buton

BP 12

85 430 AIZENAY

30

me faire connaître tout changement de délégation départementale
(nom et adresse)

Régionale des 12 et 13 octobre.

du samedi 16h au dimanche 14h30

- préparation des JE de l'orient
(appeler des documents pour l'expo Art Enfantin)
- préparation de la rencontre de coformation
(lieu, contenu, participants)
- préparation du stage régional "sensibilisation à la PF"
(lieu, intervenants)
- annales régionales 86 - Droits et pouvoirs des enfants et des adolescents
- vie des départements
(animations, outils en gestation)
- finances régionales
- délégation régionale
- réflexion sur le fonctionnement du mouvement.
(propositions de travail, textes des départements)
- cotisation ICEM national.

→ atelier pédagogique, chacun peut venir présenter ce qu'il fait dans sa classe, un travail d'un groupe ou commission du département.
(me prévenir pour établir la grille).

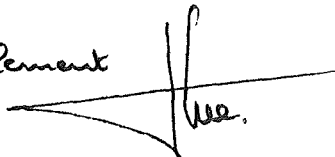
ENEZ NOMBREUX ... au moins un du département.

Pour prévoir l'hébergement et la nourriture prévenir assez vite :

Marie-Claire Goubian
Jacqueline Bernais

Ecole Publique de St Yves
56 310 BUBRY
(97) 51-31-73

Amicalement



Pour faire le portrait d'un enfant...

avec Jacques Prévert

Martine Poulain (Lully)

ADULTE
TU NE ME
CONNAIS PAS

QUI SAIT CE
QUE JE PERDS



MA POESIE...

Je ne suis pas poète, loin de là ! et mon jeu (car je crois qu'il s'agit surtout de cela) avec Prévert, est né de plusieurs éléments:

- ma participation à un séminaire de recherche à l'univ. et l'obligation d'avoir un objet de recherche pour y entrer. Pour moi: la parole dans les conseils de classe.
 - l'obligation faite par ce professeur de rendre en fin de semestre un travail écrit dont trois pages au moins seraient traitées sur le plan littéraire (travail de style important)
- Notre prof, est psychanalyste et écrivain... Là ce fut l'angoisse car je suis cloche et ne me sens pas l'âme littéraire pour un sou !
- une idée venue en écoutant une de mes élèves réciter Prévert : "on ne peut obliger un oiseau à chanter, je ne peux pas "vouloir" que mes élèves parlent" J'avais trouvé !
 - une aide substantielle de l'assistante qui m'a permis de mettre en forme mes idées en corrigeant passablement mon style, en supprimant toutes les lourdeurs et maladresses de départ.

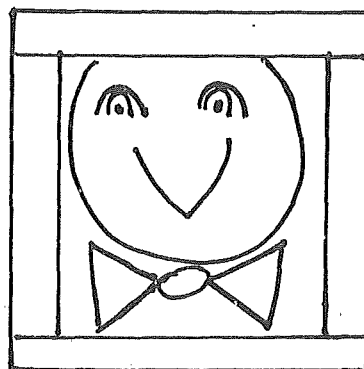
Donc... je me sens très bien l'auteur des idées, mais très peu du style ! et pour cette raison je me vois mal apposer ma signature au bas d'une publication de ce texte, j'aurais l'impression de tromper le lecteur.

Amitié à tous !

Martine

Martine Poulain - Lully - Suisse...

POUR FAIRE LE PORTRAIT D'UN OISEAU



Peindre d'abord une cage
Avec une porte ouverte
Peindre ensuite
Quelque chose de joli
Quelque chose de simple
Quelque chose de beau
Quelque chose d'utile...
Pour l'oiseau.

Recevoir des enfants dans sa classe, c'est d'abord les y accueillir. Pour cela il faut s'y préparer, "peindre la toile". En aménageant le mieux possible la salle de classe, en décorant les murs de documents adaptés à l'âge des enfants: photographies, dessins, gravures, tout ce qui peut accrocher le regard et habiller les murs nus et uniformes.

Des pupitres réunis en tout petits groupes donnent du courage au timide, permettent à l'étourdi de "regarder chez le voisin", ils laissent la possibilité de communication entre enfants. Et puis tout autour de la classe des objets exposés, à regarder, observer, manipuler et découvrir, des livres à disposition qu'on peut simplement feuilleter ou encore emporter pour lire.

Des jeux aussi, pour se délasser après un travail, pour progresser en s'amusant, parce qu'on aime bien jouer tout simplement.

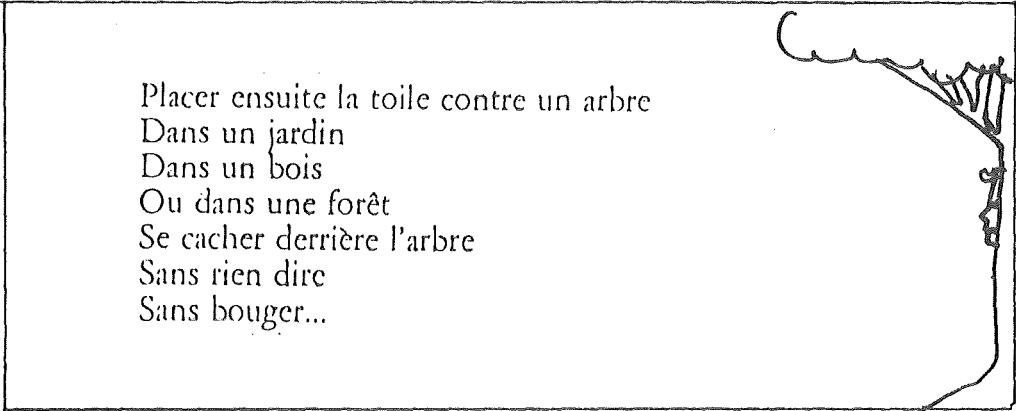
C'est aussi être attentif à l'atmosphère de la classe en organisant dès le début de l'année une sortie ou une "classe verte".

Partir une semaine entière dès septembre, au moment où l'on en

est à faire connaissance, est une expérience intéressante, un premier contact hors des contraintes scolaires.

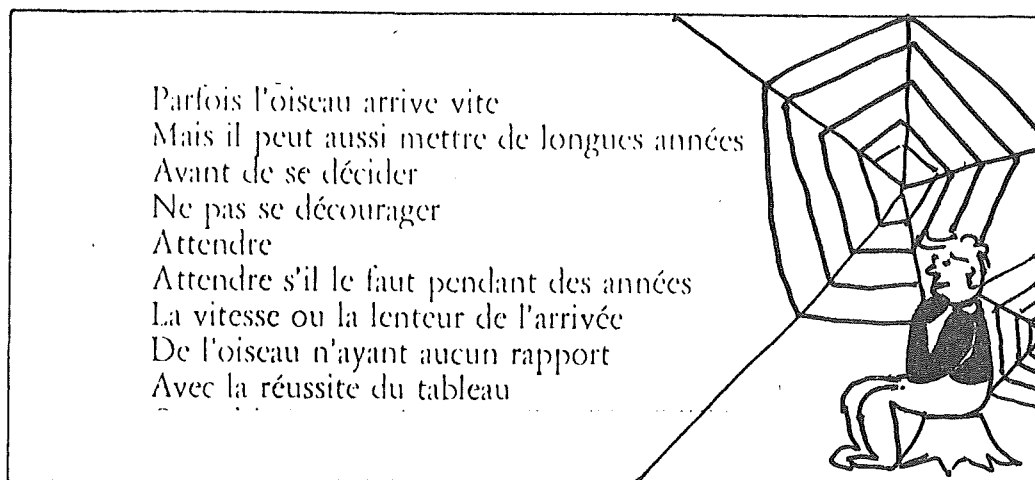
" Peindre une cage avec une porte ouverte ... "

Cette porte ouverte, c'est un espace de liberté dans la structure scolaire contraignante, c'est la possibilité offerte de rester "sur le seuil " sans être forcé de rentrer le premier jour, d'observer, de se familiariser tranquillement, de garder un espace de liberté dans un lieu où l'on prône parfois trop l'obéissance pour elle-même, surtout en début d'année scolaire, de crainte d'être submergé ensuite par une classe indisciplinée.



Placer ensuite la toile contre un arbre
Dans un jardin
Dans un bois
Ou dans une forêt
Se cacher derrière l'arbre
Sans rien dire
Sans bouger...

Que le maître ne s'impose pas comme modèle à reproduire, comme unique référence, comme juge suprême. Qu'il soit là, présent, disponible, mais discret et respectueux de l'enfant. Une nouvelle classe, c'est un groupe d'enfants inconnus, qu'il faut apprivoiser avant de pouvoir enseigner.



Parfois l'oiseau arrive vite
Mais il peut aussi mettre de longues années
Avant de se décider
Ne pas se décourager
Attendre
Attendre s'il le faut pendant des années
La vitesse ou la lenteur de l'arrivée
De l'oiseau n'ayant aucun rapport
Avec la réussite du tableau

Les enfants viennent chaque matin à l'école, parce que c'est ainsi, tout le monde le fait. Ils y sont envoyés par leurs parents, certains avec toutes les larmes ou toutes les rages qu'on rencontre chez les petits, ou la résignation qui se lit sur le visage de quelques "grands".

Que les enfants viennent avec plaisir à l'école, qu'ils aient envie d'y retrouver les autres, de poursuivre une activité ou d'en commencer une nouvelle, qu'ils trouvent du plaisir à progresser.

Certaines fois il faut beaucoup de temps pour qu'un enfant commence à se sentir à l'aise dans une classe. Pour l'un d'eux, il a fallu cinq mois pour que je puisse lui adresser la parole, en allant vers lui, sans qu'il recule et protège sa tête derrière son coude; il était illusoire de vouloir lui apprendre une notion quelconque tant que sa crainte était si grande.

* * * * *

Quand l'oiseau arrive
S'il arrive
Observer le plus profond silence
Attendre que l'oiseau entre dans la cage
Et quand il est entré
Fermer doucement la porte avec le pinceau

Quand l'enfant est apprivoisé, pour progresser et acquérir les notions fixées par le programme, il lui faut accepter la cage avec ses barreaux,

Ce sont les exigences imposées par l'école: la ponctualité et la régularité de sa présence, le sens de l'effort, l'obligation de rendre des travaux soignés et bien faits, la nécessité de collaborer avec les autres enfants et les adultes de l'école, en acceptant le caractère de chacun, sans se sentir envahi ou submergé par ces exigences.

Puis
Effacer un à un tous les barreaux
En ayant soin de ne toucher à aucune plume de l'oiseau

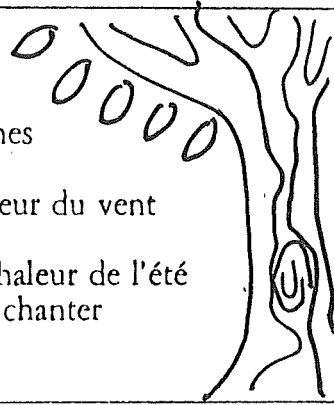
Passe-moi
ta gomme!

Les lois, les exigences, les obligations deviennent inutiles lorsque l'enfant a appris à s'organiser seul pour travailler, et à collaborer souplement avec tous.

C'est la situation des conseils de classe. Qu'ils permettent de dire les choses, de s'organiser, de prendre des décisions et d'établir des lois en commun, sans autoritarisme de l'adulte responsable. Sans démission non plus, sa présence au sein du groupe est indispensable comme point de repère.

pour les couleurs, tu
peux prendre des pastels

Faire ensuite le portrait de l'arbre
En choisissant la plus belle de ses branches
Pour l'oiseau
Peindre aussi le vert feuillage et la fraîcheur du vent
La poussière du soleil
Et le bruit des bêtes de l'herbe dans la chaleur de l'été
Et puis attendre que l'oiseau se décide à chanter



La classe est organisée, les exigences sont fixées, un mode de travail est instauré.

Que chaque enfant trouve sa place, qu'il progresse, qu'il s'affirme davantage, qu'il réponde aux exigences scolaires en étant à son aise.

Que la classe fonctionne suffisamment bien pour que l'enseignant donne davantage de son temps aux "élèves faibles", à ceux qui connaissent l'échec scolaire depuis déjà plusieurs années.

Que ceux-ci retrouvent l'expérience de la réussite et l'envie de "chanter".

Si l'oiseau ne chante pas
C'est mauvais signe
Signe que le tableau est mauvais
Mais s'il chante c'est bon signe
Signe que vous pouvez signer
Alors vous arrachez tout doucement
Une des plumes de l'oiseau
Et vous écrivez votre nom dans un coin du tableau.

Jacques Prévert



Que l'atmosphère de la classe soit agréable, détendue, sans pour autant être dépourvue d'exigences précises.

Qu'il existe un climat de liberté, d'écoute et de respect de l'autre. Peut-être les enfants auront-ils l'envie de prendre la parole.

L'ECOLE POPULAIRE KANAK

Intervention de MARCEL SIWA,
étudiant Kanak, au débat
"ECOLE ET TIERS MONDE"

La conquête de l'indépendance politique, la recherche des besoins du pays kanak en matière de développement économique, social et culturel nous ont poussés à réfléchir ensemble au rôle et aux caractéristiques d'un système éducatif et d'une école pour aujourd'hui et pour demain en Kanaky.

Si les premières expériences d'une école populaire kanak font tache d'huile, c'est parce qu'une bonne partie du peuple kanak ne croit plus au prestige de l'école coloniale et la rend responsable de la crise des valeurs sociales, et du déséquilibre social. "Pourquoi, disent certains parents, envoyer nos enfants à l'école, s'ils doivent ensuite retourner aux champs avec leurs diplômes?" D'autres parents constatent que plus les enfants passent de temps à l'école, coloniale, plus ils ont de difficultés à se réinsérer dans le milieu tribal. Bien qu'ayant à plusieurs reprises eu l'occasion de dénoncer le caractère sélectif de l'enseignement et sa non-adaptation à l'environnement socio-culturel de la Kanaky, l'enseignement imposé continue à nous rabâcher que nos ancêtres sont les Gaulois.

Ces quelques raisons suffisent peut-être pour comprendre la légitimité de la revendication d'une école populaire kanak, une des revendications qui s'inscrivent dans la lutte du peuple kanak pour son émancipation.

L'Ecole Populaire Kanak c'est d'abord le refus de l'école coloniale. Refuser de subir une acculturation trop longtemps entretenue par l'intermédiaire, entre autre, de l'école. La France a imposé ses pouvoirs, ses valeurs, ses modes de penser, ses techniques, prétendus universels. Impossible pour nous d'y échapper.

L'Ecole Populaire Kanak c'est encore le refus de la promotion intellectuelle d'une minorité. Contrairement à l'éducation dans la société traditionnelle où chacun avait une place précise et participait activement à la vie de la communauté, l'école

coloniale, elle, opérait une sélection farouche ne permettant qu'à une élite d'avoir accès au savoir, à la culture et donc, à la promotion sociale.

L'Ecole Populaire Kanak c'est surtout la réhabilitation des valeurs culturelles, morales ou religieuses de notre peuple. Nos langues vernaculaires ne doivent pas seulement être considérées comme des objets d'études isolés mais comme le support matériel de notre culture.

L'Ecole Populaire Kanak a aussi pour objectif de décoloniser l'enfant kanak. Les parents ne comprennent pas toujours pourquoi leurs enfants avaient bien commencé leur scolarité, comme plusieurs de leurs camarades, mais après quelques années, ils s'arrêtent au milieu de leurs études secondaires, ou'ils deviennent chômeurs après avoir obtenu un diplôme professionnel. Les parents croyaient trop à l'école de Jules Ferry. Ils confondent instruction et culture. En Kanaky, on fonde l'avenir des enfants sur le message soigneusement préparé et parachuté de 20.000 km.

Les parents, sans se poser la moindre question accueillent à bras ouverts la boîte de Nescafé "made in France" ou la boîte de sardine "made in Maroc" alors que la Nouvelle Calédonie est productrice de café et possède la mer la plus poissonneuse. Il est ahurissant pour le Kanak solidement enraciné dans sa culture traditionnelle d'entendre son propre enfant répéter "Je veux être pilote d'avion, cascadeur ...". "Il entendra rarement ou jamais" "Je veux devenir sculpteur de chambranles, ou fabricant de monnaie kanak ou conteur". On peut se rendre compte à quel point est arrivé l'aculturation du Kanak. Le Kanak risque d'oublier complètement ses racines et d'ignorer sa culture s'il continue à jouir du produit fini sans arriver lui-même à fabriquer avec ses propres modèles.

L'enseignement imposé en Nouvelle Calédonie est un véritable générateur d'usagers. On nous apprend à consommer. On nous enlève toutes nos aptitudes, notre créativité. Il ne s'agit pas de revenir 200 ans en arrière. Toutefois il est vital pour notre culture que nos enfants, dès le début de leur scolarité se sentent bien dans leur peau.

RESPONSABLE ECOLE POPULAIRE

CAWIDRONE WAPONE

BP 3894

ALLIANCE SCOLAIRE

NOUMEA NELLE CALEDONIE

à LYON

MARCEL SIWA

59 rue P. BRUNIER

69300 CALUIRE ET CUIRE
LYON

La terminologie ne nous semble pas anodine.

Nous essayons de distinguer lois et règles de fonctionnement.

Les dernières étant plus souvent édictées de façon préventive (lorsque sécurité ou environnement ou matériel coûteux sont mis en cause) Les premières arrivant a posteriori ce qui paraît à certains d'entre nous plus "naturel", correspondant mieux à l'idée de tâtonnement expérimental.

A travers nos écrits apparaît partout l'idée de l'importance du rôle de l'adulte.

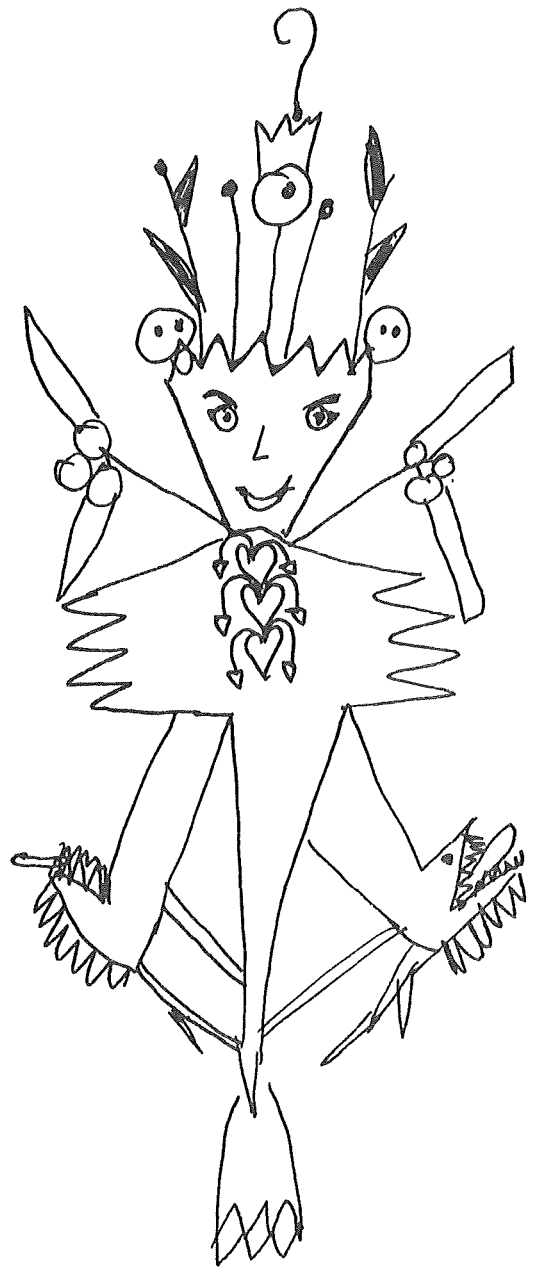
D'abord par l'idée qu'il a de la vie coopérative, son exigence (trop forte?) la recherche d'un microcosme "idyllique".

Ensuite par son éthique personnelle (les comportements qu'il trouve "intolérables"). Par exemple le problème le plus aigu celui de la violence ressenti surtout par lui, pour lequel les sanctions semblent inefficaces et devant lequel il réagit souvent immédiatement.

Car la transgression n'est pas toujours perçue de façon évidente (par celui qui transgresse ou par les autres). La prise de conscience à ce niveau nous apparaît (du moins à certains!) aussi importante sinon plus que la sanction.

Il semble aussi que le caractère des sanctions soit conditionné par l'adulte, leur nombre, leur rigidité ou leur souplesse dépendent de lui. Et, conséquence de ce qui précède, surgit le problème du respect des lois quand l'adulte est absent.

Sur le plan individuel, avec l'instauration des permis de circuler et autres cartes de confiance, ça se passe bien. Mais au niveau du groupe, si l'adulte "garant du respect de la loi" n'est pas là, apparaissent phénomènes de régression, d'anxiété, etc...



Dans nos classes généralement peu de sanctions sont données. Elles sont le plus souvent en rapport avec la transgression mais nous continuons tous plus ou moins à les "tolérer", voire à les revendiquer.

Mireille Gabaret

Commission Education Spécialisée

Groupe d'échanges: Travail individualisé

Les multi-lettres avaient fait apparaître des questions dans des domaines très différents. Nous avons donc mis en route pour approfondir ces questions séparément 4 ateliers de roulement:

- . l'évaluation
- . le plan de travail individuel
- . les limites de l'individualisation
- . les apprentissages de base

Le dernier s'est perdu.

Après une 1ère synthèse nous avons relancé un cahier unique.

Il a fait un seul tour et suscité quelques échanges.

Problèmes au niveau de ces échanges:

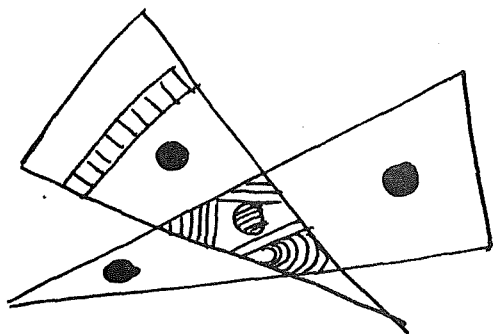
- . théoriser ou raconter?
- . cahier-lettres double emploi?

Les mêmes questions reviennent (apport des deux nouveaux)

- rôle du plan de travail
- fréquence du plan de travail
- horaire du travail individuel
- évaluation
- problème des non-lecteurs
- collectivisation du travail individuel

Par lettres nous avons parlé de:

- la relation duelle en travail auto correctif
- l'individualisation en éveil
- la prise en compte collective du T.I.
- le minimum exigé



LA RELATION DUELLE EN TRAVAIL

INDIVIDUALISE

(échanges entre Frédéric, Pascale, Mireille)

Elle nous semble à tous trois indispensable.

Préserver la possibilité d'échanges entre l'adulte et l'enfant au moment même où il travaille à ses apprentissages et modérer l'aspect un peu mécanique et impersonnel de l'auto-correction et du travail aux fichiers (et maintenant l'ordinateur)

Nos échanges au niveau du groupe Balint, l'observation de notre propre comportement en tant qu' "élèves" s'ajoutent aux constatations que nous avons faites dans nos classes: dans un processus d'apprentissage la réussite dépend aussi de l'attitude de l'enseignant, de la gratification qu'il apporte.

Nous essayons donc de susciter cette relation duelle en:

- limitant le système d'entr'aide (instauré entre les élèves)
- gardant notre disponibilité pendant les heures de travail individuel pour aider, soutenir, discuter, expliquer
- limitant l'auto-correction; existence de fiches-tests ne comportant pas de réponse.

- fiches nécessitant au niveau même de l'élaboration une aide de l'adulte.

Nous ne pensons pas faire ainsi marche arrière par rapport à nos idées sur la conquête de l'autonomie, l'importance du groupe dans la vie coopérative.

INDIVIDUALISATION EN EVEIL

(échanges entre ^FPascale, Frédéric, Mireille)

Dans chacune de nos classes elle se situe à deux niveaux et pour chacun de nous dans deux sens

1) dans le sens:collectivisation d'un travail individuel.

Il s'agit d'une forme (simplifiée?) des fameux exposés.

Une question soulevée à un moment d'échanges oraux suscite une question, une recherche que quelqu'un attrape au vol. Il essaie d'y apporter une réponse rapide (dessins, photos) présentée aux camarades. Ce travail est valorisé par l'affichage ou l'existence d'un document collectif (cahier où sont notées toutes les informations apportées ainsi par les camarades).

2) dans le sens: individualisation d'un travail collectif.

Une grande place est faite aux sorties, enquêtes et à leur exploitation. Le travail du compte-rendu (qui sera mis dans le journal ou envoyé aux correspondants) est partagé entre les élèves. Cette forme de travail est utilisée aussi quand un travail plus long et plus approfondi est mené au niveau de toute la classe sur un thème correspondant à un intérêt du groupe.

Nous notons aussi la demande des élèves de "bénéficier" de temps à autre d'une "leçon" magistrale, sur tel ou tel sujet.
C'est l'adulte qui planche!

PRISE EN COMPTE COLLECTIVE

DU TRAVAIL INDIVIDUEL

E^Ule nous apparaît indispensable pour donner tout son sens au travail, le valoriser, susciter l'envie de progresser.

I) au niveau des apprentissages (travail aux fichiers)

Les tableaux présentant les compétences de chacun, les échelles de niveaux où chacun se situe et se voit progresser permettent une information de tout le groupe et servent de repères pour l'entraide (Je peux demander de l'aide à Untel, il est en avance sur moi dans tel secteur)

2) au niveau des réalisations

Dans chacune de nos classes un moment est réservé chaque jour à la présentation des travaux: textes, lectures, dessins, T.M, exposés, etc...

Nous nous efforçons d'obtenir une écoute bienveillante mais/et que le groupe soit capable d'apporter une critique constructive, des conseils, des idées pour une amélioration

3) la part de l'adulte

reste encore (trop?) importante dans la stimulation dans le domaine de la quantité de travail et de rapidité. C'est nous, en dernier ressort, qui supervisons les plans de travail (hebdo ou quinz) et "jugeons" si le travail fourni correspond aux possibilités. Nous avons bien essayé les bilans collectifs mais ils sont fastidieux et la porte ouverte à certains abus.

MINIMUM EXIGE ?

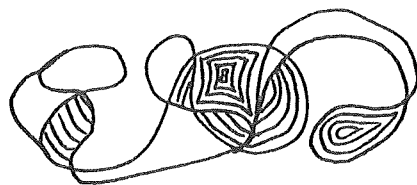
Là-dessus nos avis sont différents et échelonnés!

L'un pense qu'on doit "laisser le droit de ne rien faire", que l'obligation de travail n'est utile que pour l'enseignant" et constate malgré des "passivités momentanées" une quantité de travail satisfaisante.

L'autre s'inquiète de l'inaction de certains, n'a donc pas institué le droit de ne rien faire mais n'a pas institué l'obligation de travailler et constate que "ça bosse". La dernière ne tolère pas le "rien-faire".

Les élèves ont proposé (manipulation?) que chacun se fixe un minimum de travail pour la semaine. Si le contrat est respecté on a accès la semaine suivante aux activités de détente.

Le débat reste ouvert...



VIE COOPE 44

par Jean-Paul Boyer -

ESSAI DE BILAN DE NOTRE TRAVAIL 84/85

Nous avons travaillé sous la forme d'échanges écrits, à partir d'observations sur le conseil et de rencontres ponctuelles tous les mois et demi environ.

Après des échanges sur le fonctionnement du conseil dans nos différentes classes, nous avons centré notre réflexion sur la prise des décisions et l'animation du conseil.

- ① texte du 20-II-84 paru dans Chantiers
- ② texte du 5-2-85 sur le rôle formateur du conseil, la nécessité de bien situer la part du maître d'aider à l'animation du conseil pour un déroulement logique des discussions
- ③ texte du 23 avril, compte rendu de notre dernière réunion

Dans le compte-rendu ci-après, j'essaie de reprendre les points importants qui sont apparus à travers nos échanges écrits:

I). la place du conseil dans nos classes, son fonctionnement, son rôle

II). observations de conseils: comment se prennent les décisions, comment les décisions sont prises...

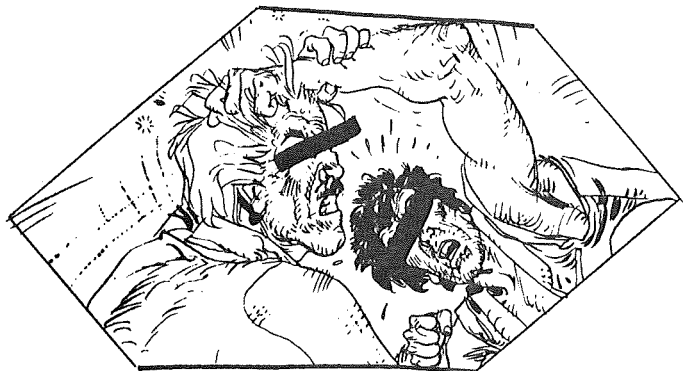
III). l'animation du conseil

- le rôle de l'animateur
- la part du maître
- faut-il confier l'animation à un enfant?
- constantes dans les techniques d'animation

IV). des questions que l'on a commencé à se poser: les incidences du conseil sur la vie coopérative.



I La place du conseil dans nos classes, son fonctionnement - son rôle



Dans la classe de François:

Il a lieu une fois par semaine, le samedi matin. L'animateur est habituellement moi. L'ordre du jour est constitué grâce aux propositions notées sur le cahier de conseil au fil de la semaine

ce qui se dégage:

- . lois: bagarres
insultes
règles des coins
rangement
- . revisions des lois, annulation de certaines, précisions par d'autres
- . propositions: concours de dessins
escalade
vélo
gâteaux
aéroport
pique nique
responsabilités
- . plaintes
- . changements de couleurs/niveaux
lecture
comportement
maths
- . choix en sport, ateliers....

Dans la classe de Jean-Paul

Le conseil a lieu le samedi matin de 9 à 10h-10h30. En début d'année c'est moi qui anime, je passe le relais progressivement aux enfants qui se proposent d'animer. Ma préoccupation en début d'année est de rendre crédible le conseil et qu'il fonctionne

L'ordre du jour est le suivant

- . bilan des activités collectives de la semaine passée (terminées, commencées, prévues...)
- . présentation de travaux à la classe (en général, c'est la lecture du texte pour notre livre de vie)
- . discussion des activités proposées
- . discussion sur le fonctionnement des activités
- . critiques, félicitations
- . questions diverses

Dans la classe de Patrice (CP)

Dans ma classe de CP les réunions ont lieu chaque lundi et jeudi de 16h40 à 17h

leur but:

- . régler les conflits
- . proposer des activités pour l'éveil, le dessin, la peinture, les TME, l'EPS
- . régler les problèmes concernant le journal
- . soulever les problèmes concernant les ateliers de lecture et le fonctionnement général de la classe
- . parler du travail des responsables

Dans la classe de Pascale (SES)

Le déroulement d'un conseil:

On commence d'abord par relire le compte-rendu du conseil précédent, pour savoir si toutes les décisions qui avaient été prises ont été respectées. Ça permet de se rendre compte qu'un conseil c'est quelque chose d'important, et que les décisions prises doivent être, soit respectées, soit remises en cause. Et en plus ça fait un exercice de lecture et de compréhension...

Puis on commence réellement le conseil. L'ordre du jour, réalisé tout au long des quinze jours, est affiché, il suffit de prendre les points un par un, jusqu'à épuisement (de l'ordre du jour, mais aussi de nous quand ça dure trop longtemps, et je n'ai pas trouvé de solution pour raccourcir le conseil, y a toujours trop de choses à dire, d'autant plus que ça ne se passe que

tous les quinze jours!)

Chaque personne expose le plus clairement possible ce dont il veut qu'on discute. Quand il a fini de parler, JE lance le débat, puis JE fais le point et On vote, en général.

Quand l'ordre du jour est épuisé, je résume le plus brièvement possible ce qui a été dit et chacun le copie sur son cahier. C'est pas une solution très satisfaisante, comment est-ce que vous faites, vous, est-ce que tous les élèves ont un compte-rendu des conseils?

Dans la classe de Mireille (SES)

On a instauré un conseil par semaine, le jeudi de 9 à 10h. Les propositions sont écrites sur un panneau au fur et à mesure de leur émergence (souvent en réunion du soir, des problèmes apparaissent; on renvoie alors la question au conseil, seul lieu de décisions) La liste est complétée en début de conseil (idées personnelles)

Le conseil ne dure jamais plus d'une heure. On reporte au conseil suivant ce qui n'a pas été examiné.

Démarrage du conseil... dans la classe de Martine Poulin à Lully (Suisse)

J'ai donc commencé mon aventure "conseil" en 1982

- un peu par hasard, en voulant vivre les Droits de l'Homme avec mes élèves
- par nécessité car j'étais submergée par la parole donnée aux enfants

C'est une première étape importante, d'écoute et de transformation de ma manière de travailler d'après les remarques des élèves. (ex: "ton stylo rouge gâche nos travaux, tu pourrais écrire au crayon, ensuite on corrige et on efface")

C'est une étape de structuration aussi: mise en place du conseil, d'un président-animateur, donner la parole, partager le pouvoir.

Beaucoup de sujets ont été abordés, traitant de la classe, de problèmes familiaux (pistes glissantes...) et autres. Je termine l'année avec l'impression d'avoir joué avec le feu et décide soit d'arrêter là, soit de travailler sérieusement la question, la bonne volonté ne suffisant pas.



C'est la deuxième solution que je choisis en commençant l'année suivante un séminaire de recherche auquel j'ai présenté le travail que je vous ai envoyé.

C'est une année de pratique pénible, où j'ai parfois l'impression de rechercher le paradis perdu; je suis aux prises avec une classe difficile, il y a de nombreuses disputes, ce sont toujours les mêmes qui "ramassent les orages" et je ne sais comment sortir de l'impasse.

Finalement le fait d'interdire d'aborder les disputes au conseil les fera diminuer considérablement (y avait-il trop de publicité?) et nous pourrons repartir plus tard avec un travail plus positif (après un arrêt du conseil).

Cependant j'en ai gardé une impression pénible de luttes, d'agressivité constante jamais vraiment maîtrisée, un sentiment d'impuissance face au problème du bouc émissaire.

Pendant cette année j'ai cherché, lu les ouvrages de F. Oury, et me suis décidée, en modifiant le fonctionnement de celle-ci, à intégrer davantage les conseils dans la vie de la classe.

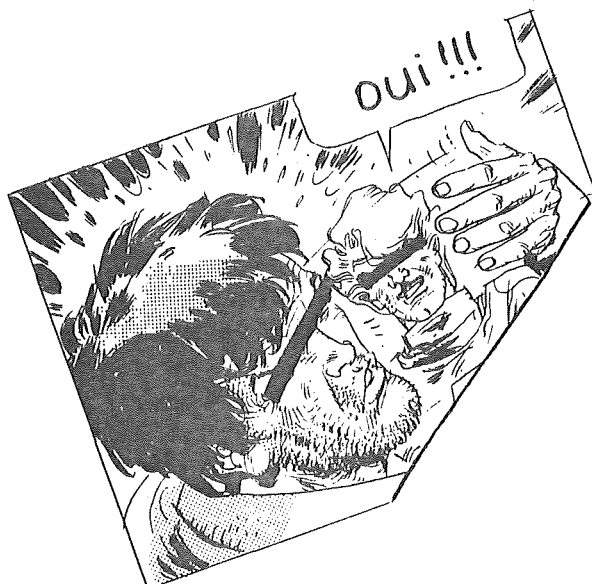
Ce n'est pas encore la classe coopérative, loin de là! Maintenant, j'ai donc des élèves plus jeunes et je poursuis mes expériences.

Le conseil est mis en place, la classe fonctionne beaucoup plus librement, les élèves ont davantage de place dans la gestion du travail, mais tous les problèmes ne sont pas résolus. Cette recherche devient le sujet de mon mémoire de licence.

En début d'année j'ai reçu un nouvel élève qui a de très grandes difficultés relationnelles, l'année dernière s'est mal passée, il a fallu le changer de classe (rejet des camarades, de l'enseignante). En début d'année j'ai cru que le même phénomène de rejet se produisait, un nouveau bouc émissaire... Actuellement il me semble que les problèmes soient résolus, mais je ne sais comment! Le travail du conseil me paraît y être certainement pour quelque chose, cependant j'ai l'impression de marcher sur une corde raide, un faux-pas est vite arrivé!



moi, un bouc émissaire ? !!!



II- Comment se prennent les décisions - quelles décisions sont prises?

Ce qui revient le plus souvent c'est de la part des enfants le désir de prendre des décisions tout de suite, sans prendre le temps de susciter l'avis de tous ... et de voter!

Paradoxalement, il y a aussi la discussion qui s'installe, qui n'en finit pas, qui dérape dans tous les sens et au bout d'un moment, on se dit "qu'est-ce qu'on décide?"



Ce qu'on essaie de faire

- . apprendre à s'exprimer le plus clairement possible
- . réfléchir avant de parler
essayer de construire avant
ce qu'on propose: quoi? comment?
quand? où?
- . apprendre à écouter, limiter
le temps de conseil
- . ordonner, clarifier, hiérarchiser les questionnements,
la discussion avant de décider
- . s'assurer que chacun a
compris, reformuler ce qui se
dit...
- . tenir compte aussi de la
minorité

Ce qu'on a observé

- . la difficulté à présenter
clairement une proposition
difficulté d'expression
- . propositions non pensées
avant, mal formulées, manque
d'anticipation, etc...
- . manque d'attention des autres?
- . manque de logique dans les
débats (ça va dans tous les sens)
- . manque de compréhension de ce
qui se dit à ce moment-là de la
discussion
- . solliciter l'avis de chacun
stimuler ceux qui "s'endorment"??
il faut que pour ceux-là le
conseil prenne un sens!
- . l'animation du conseil est
importante... il faut apprendre
à animer!
- . le désir du vote, le problème
que posent les décisions majoritaires
- . le manque de participation...
ce sont les mêmes qui participent
qui interviennent. Tout le monde
peut-il s'investir? ce n'est pas
sûr... il y en a qui ne se sentent
pas concernés.
- . le déroulement du conseil...
il faut qu'il se déroule de telle
manière que chacun s'y retrouve,
qu'on en comprenne le sens, son
rôle, qu'il serve à quelque chose.

III- l'animation du conseil

A) le rôle de l'animateur au conseil

On retrouve des constantes

- donner la parole, faciliter les échanges
- faire respecter la prise de parole et l'écoute des autres
- solliciter ceux qui ne s'expriment pas
- pousser le groupe à prendre une décision avant de passer à la question suivante

mais aussi

- demander des explications, faire préciser un point
- redire, reformuler les différentes propositions
- ramener au sujet de discussion quand on s'égare
- proposer et organiser le vote
- exprimer la décision

Animer est une tâche difficile, pour l'enfant et pour l'adulte, cela exige:

- une maîtrise de soi importante
- une attention constante
- une prise de recul suffisante pour ne pas être trop partie prenante du contenu

Pour que cette responsabilité ne soit pas trop écrasante... il faut aider l'animateur

Les participants interviennent dans l'animation

- . font des remarques sur la distribution de parole, la prise de décision

- . font répéter les différentes propositions

- . questionnent sur le fait de suivre la majorité

- . mettent en évidence des lacunes dans l'information

- . font presser la discussion

- . critiquent certains comportements

- . aident pour donner la parole en signalant les doigts levés

- . ramènent la discussion sur le sujet

B) la part du maître aussi est importante

- . je demande la parole!

- . je rappelle les décisions des autres conseils

- . je mets un peu de logique dans les débats

- . je vérifie que les propositions les décisions sont bien comprises de tous

- . je remets le débat sur les rails

- . je sollicite ceux qui ne participent pas activement

- . je demande de faire le point

- . je reformule ou je demande qu'on reformule les questions les décisions

- . je sollicite éventuellement la prise de décision

- . je relève les idées pour d'autres discussions

- . je relis ce que je note sur le cahier

- . je supplée l'animateur s'il est défaillant

- . je demande en cas de décision "comment" ça va se passer concrètement

EVIDEMMENT

peu à peu cette place diminue. L'animateur (par mimétisme?) prend à son compte certaines de mes interventions. Les autres participants aussi (voir plus haut).

De toutes façons tous me reconnaissent ce rôle et me sollicitent.

Dans la classe de François

J'essaie souvent de faire préciser les choses. Les réponses "oui..." ou "je suis d'accord" sont en effet souvent sans fondement, venant juste pour suivre la majorité; j'essaie alors de les pousser à expliquer pourquoi ils répondent de telle ou telle façon.

. j'essaie d'activer les discussions qui tournent en rond, souvent en disant à l'animateur "il est temps de prendre une décision"

. J'essaie également de garder les discussions plus houleuses pour la fin afin de ne pas se disperser trop vite

. J'interviens souvent auprès de l'animateur qui s'emballe dans la discussion et ne peut plus prendre le recul nécessaire.

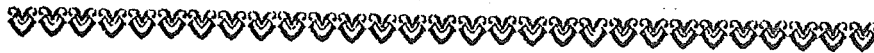
. J'interviens aussi pour aider à clarifier des propositions ou décisions, en essayant de clarifier et de synthétiser celles-ci.

. J'essaie d'aider l'animateur à aller plus loin que le fait de distribuer la parole ou de couper la parole à ceux qui ne l'ont pas demandée

. La difficulté est de savoir le moment où il faut intervenir alors dans le conseil, lorsqu'on n'est pas l'animateur:

- laisser traîner afin qu'ils réagissent
- ou bien réagir soi-même afin d'activer pour traiter de points plus importants à ses yeux

. difficulté aussi à ne pas induire des réponses, des décisions dans les questions posées



Dans la classe de Jean-Paul

Ma part d'adulte est ici très grande pour aider l'animateur. Je suis secrétaire du conseil, et je me place toujours à côté de l'animateur.

J'interviens donc pour aider, suppléer parfois... mais ce n'est pas facile car parfois j'ai tendance à prendre la place de l'animateur (et... il n'est pas content!) Je suis partagé entre deux choses:

- s'exercer à animer, etc... donc perdre du temps sur le contenu du conseil d'une certaine manière

- mais aussi avancer, faire avancer le conseil parce qu'il y a des choses à décider!

et pour moi... il est essentiel que le conseil serve à quelque chose, qu'il ne se casse pas la figure, ou, si ça arrive:



X... et Y...
à la sortie de leurs conseils respectifs.

C) Faut-il confier l'animation

du conseil à un enfant?

Bien sûr, c'est possible, mais il faut un apprentissage, des essais, des tâtonnements.

dans la classe de Patrice (CP)

L'animation par un enfant.

Depuis le début de l'année, c'est moi qui animait le conseil. Au retour des vacances de la Toussaint, j'ai confié la responsabilité de donner la parole à un enfant. Cela n'a duré que l'espace de trois réunions. Ils avaient pourtant décidé que chacun leur tour ils pourraient avoir cette responsabilité.

Durant les trois séances, j'ai essayé de m'effacer le plus possible, n'intervenant que pour changer de chapitre ou pour leur faire prendre une décision. En fait, de grands silences suivaient chaque intervention, les enfants attendaient ma réaction avant d'intervenir sur les propos tenus par l'enfant qui venait de parler.

Les enfants qui parlaient ne se tournaient pas vers l'ensemble du groupe, mais vers moi. Celui qui était chargé de donner la parole semblait toujours m'interroger du regard, se demandant à qui il devait donner la parole lorsque plusieurs mains se levaient. De ce fait essayant aussi d'intervenir le moins possible, le silence s'installait.

Durant ces trois réunions presque rien n'a été proposé. Les enfants ont semblé déçus par ma position vis à vis du groupe, position de retrait qui leur apparaissait peut-être comme ambiguë, car j'étais parmi eux et essayais de m'effacer le plus possible. Cela ils semblaient ne pas le comprendre. Afin de ne pas faire chuter l'intérêt des réunions, j'ai décidé de reprendre la responsabilité de toute l'animation du conseil.

JE SUIS L'ANIMATEUR.

J'ai donc repris pour l'instant le rôle de l'animation du conseil dans la classe.

En début de réunion je rappelle les différents sujets qui doivent être abordés, je leur rappelle aussi parfois la règle essentielle à observer pour que la réunion ne soit pas perturbée: lever la main, ne pas prendre la parole avant que je l'ai donnée, ne pas parler en petit comité.

En introduction à chaque sujet je donne la parole à celui ou celle qui a proposé le sujet.

En cours de débat j'essaie de n'intervenir que pour ramener au coeur du sujet ou pour rappeler ce qui a déjà été dit, car j'ai remarqué que les enfants oublient assez vite ce qui a déjà été dit et proposé, ils pensent autant à ce qu'ils vont dire.

En fait, j'interviens beaucoup, en tous cas beaucoup plus que je ne le souhaiterais.

Mais les débats n'ont déjà que trop tendance à partir dans tous les sens.

Pour ce qui est de l'attitude des enfants vis à vis de l'animateur, j'ai un peu l'impression de les avoir tous face à moi. Ils ne parlent que très rarement en regardant les autres, j'ai toujours l'impression qu'ils s'adressent à moi, non parce que je suis l'animateur, mais parce que je suis le maître, car lors de séances où je n'étais plus animateur, la même chose se produisait.

D'autre part les enfants ont tendance à approuver un peu trop systématiquement ce que je propose ou ce que je fais remarquer. Les oppositions sont très très rares. Mais encore une fois cela n'est pas dû à ma position d'animateur. Je suis l'instituteur et ils ont tendance à considérer que je détiens la bonne parole, ce qui ne serait pas le cas si l'animateur était un enfant.

dans la classe de François

D) L'observation a permis de

dégager des constantes dans les

techniques d'animation du conseil

- la formulation claire des propositions et des décisions.

Le fait qu'elles soient énoncées à la va vite, donne déjà un préjudice à ce qui en sera fait, et les décisions sont moins respectées

- l'attention de l'animateur...

Elle doit être constante, l'animateur qui relâche l'attention ne voit plus les mains se lever, il s'en suit des quiproquos, chacun revendique, l'animateur perd de son pouvoir... il y a alors des phénomènes de favoritisme, d'enfants rejetés...

- capter l'attention et l'écoute de celui qui est concerné.

L'animateur appelle l'attention de celui dont on parle au conseil "Thierry, tu écoutes Stéphane"

- recentrer le débat, c'est un rôle de l'animateur.

Animer le Quoi de neuf entraîne bien les enfants à l'animation d'un conseil, ils apprennent à distribuer la parole.

Mais l'animation du conseil par les enfants pose parfois des difficultés:

. ils ont tendance à donner gêne sur gêne

. ils se laissent emporter dans des discussions qui durent et qui n'aboutissent à rien

. ils ont du mal à se démarquer de leur rôle, pour parler en leur nom propre



IV) les incidences du conseil sur la vie coopérative

Le conseil ne peut matériellement tout organiser (question de temps...) il faut donc d'autres temps et lieux de paroles

L'application des décisions, le respect des lois, comment ça s'organise?

L'application des lois doit-elle être stricte? souple? la lettre ou l'esprit de la loi? quelle distance prendre? comment être exigeant et souple? peut-on, comment évoluer vers un système non répressif?

La gestion du temps, l'organisation du travail?

Comment faire évoluer la conscience coopérative?

L'Education Coopérative: quels sont les faits de la vie coopérative qui participent à l'Education Civique du citoyen?

Comment démarrer la classe coopérative?



Le groupe Vie Coopé
continue
en 85/86
pour participer
s'adresser à
Jean Paul BOYER

Prochaine
Réunion

Mardi

15

Octobre

20h15

Ecole
château Nord
REZE

COLORTHO

Un outil pour une correction autonome entrant dans la démarche de l'observation de la langue et de l'acquisition de l'orthographe

Il est l'aboutissement de plusieurs années de travail collectif:

- observation des erreurs orthographiques dans les textes des élèves du CP au CM et dans les classes spéciales
- classement de ces erreurs
- recherches d'exemples-types mis sur fiches
- expérimentation complément du contenu
- nouvelle expérimentation regroupement de certaines fiches addition de nouvelles fiches
- soumission aux secteurs "Français" et "Outils" de l'ICEM
- réduction du fichier

PRINCIPE

Le voici donc sous sa deuxième forme en édition expérimentale.

Nous l'avons utilisé comme outil de référence : ce n'est pas un outil d'entraînement.

Il est basé sur le principe d'analogie : l'enfant trouve sur la fiche un exemple qui lui permet de diagnostiquer son erreur et de la corriger. Chaque fiche induit une règle (dont on espère l'imprégnation après "n" consultations!)

Certaines séries comportent de simples constats (rouge: mots invariables
jaune: les sons
rose: les homonymes)

D'autres présentent des références analogiques

- (bleu: accords
vert: usage
brun: terminaisons de verbes)

.../...

ICEM
44-49
édité par l'IDEM 44

Séquence rouge : L'ordre alphabétique a été choisi délibérément.
"petits mots"



Sont mises en évidence les lettres muettes ou celles sujettes à erreur. Nous avons fait des séries de mots pour provoquer une recherche du mot désiré et permettre par imprégnation la connaissance des autres.
Ces mots existent presque tous dans le "J'écris tout seul" mais nous avons pensé qu'un regroupement permettrait une recherche plus facile, une meilleure imprégnation et la conscience du caractère invariable de ces mots (pouvant motiver un apprentissage systématique selon la méthode de Jean La Gal par exemple)

Séquence jaune : Il semble qu'elle soit surtout utilisée par des enfants ayant subi un échec en lecture plutôt que par ceux qui suivent un apprentissage sans incident. Cette constatation justifie à nos yeux la nécessité de son existence dans le fichier.



Sur chaque fiche sont illustrés des mots-clés où le "son" est mis en évidence. On renvoie à cette série en cas d'erreur de "son". Si dans un mot écrit par l'enfant, l'écriture correspond bien à ce qu'on entend mais qu'il y a erreur d'orthographe (ex: un santié) on renvoie au dictionnaire en soulignant le mot en noir

séquence bleue : Elle ne couvre que les situations les plus usuelles. Pour les féminins par exemple nous n'avons traité que ce qui n'est pas audible et qui peut entraîner une erreur (nous n'avons pas mis "marchand-marchande" qui entre dans la série verte - orthographe d'usage - pour la difficulté de la dernière lettre au masculin)



Séquence rose : Nous n'avons considéré que les homonymes de même nature (les noms). Nous avons en effet constaté que bien souvent les erreurs apparaissaient après un travail systématique de mise en opposition de mots de nature différente (ex: son-sont). Nous pensons que ce genre de confusion, montrant une mauvaise connaissance du sens des mots doit renvoyer à une autre séquence. (ex: si l'enfant écrit "j'ai mangé un peint" nous le renvoyons au dictionnaire. s'il écrit "il pin les murs" nous le renvoyons à la séquence verbes. S'il écrit "j'ai planté un pain" alors il a droit à la séquence homonymes!)



Séquence verte : Elle contient les plus courantes des situations d'orthographe d'usage. Il est bien sûr impossible de prévoir toutes les erreurs dans ce domaine. Et les exceptions (nombreuses!) ne figurent pratiquement pas. Elles nécessitent un renvoi au dictionnaire.



Séquence marron : Nous n'avons pas distingué les groupes de verbes car ce n'est pas un outil de conjugaison mais un outil d'orthographe de la terminaison qui souvent ne dépend pas du groupe.
Nous avons donc classé par terminaisons. Cela permet éventuellement, par consultation de la fiche récapitulative, une utilisation par l'enfant au moment même où il écrit.



DESSCRIPTIF



UTILISATION (à titre d'exemple...)

Le texte est donné à l'adulte. Si celui-ci n'est pas disponible pour une correction immédiate avec l'enfant (peut-être préférable?) il prend à un autre moment le temps (à peu près le même pour souligner les erreurs avec des couleurs correspondant à celles des différentes séquences du fichier.

Il y ajoute le plus souvent le numéro de la fiche à consulter en regardant les feuilles récapitulatives de chaque série.

L'enfant consulte les fiches et après une courte période d'apprentissage de l'outil, arrive à se corriger seul (la période d'apprentissage de l'adulte est plus longue...) Il prend conscience du genre d'erreurs auquel il est le plus sujet ce qui motive un travail d'entraînement (aux fichiers A,B,C d'orthographe par exemple)

C'est un outil dont l'utilisation devient bien vite rapide et efficace pour l'enfant. Il demande bien sûr du temps à l'adulte si celui-ci veut l'utiliser pour toutes les erreurs.

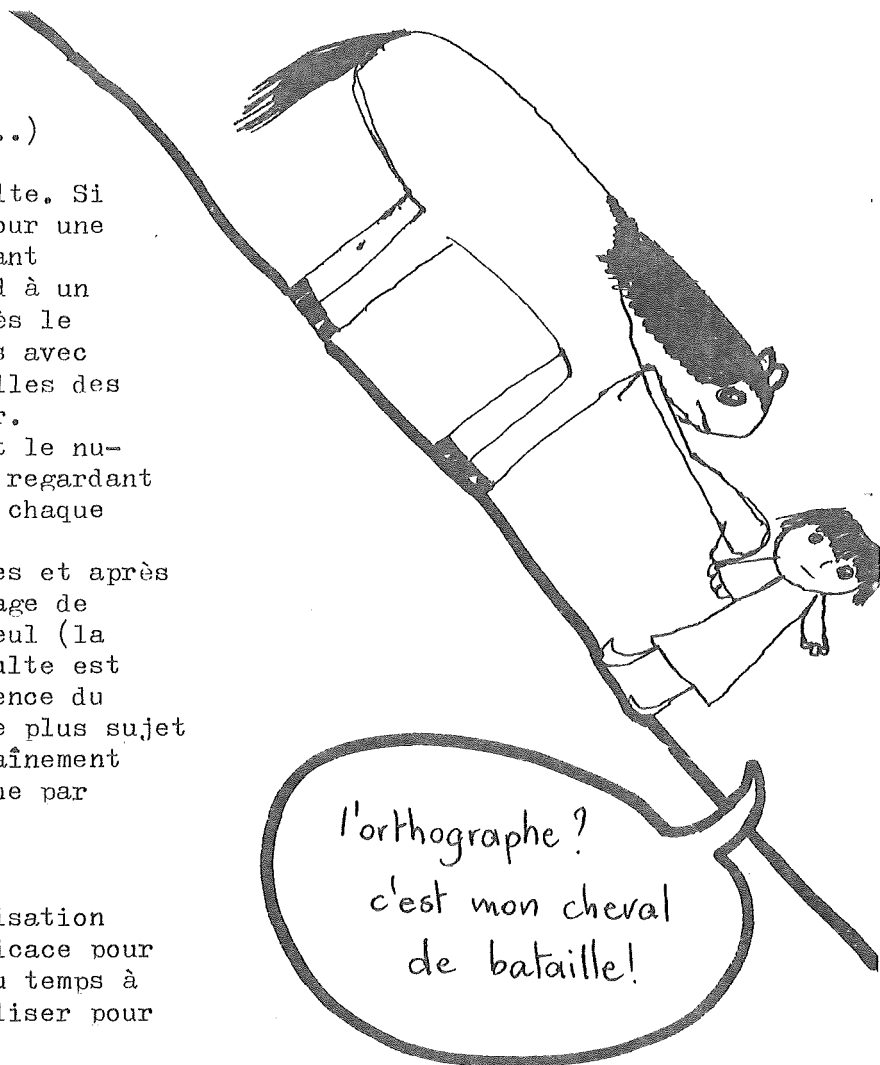
Mais

- le nombre d'erreurs décroît avec l'emploi de ce fichier et le renvoi aux fichiers d'entraînement
- l'adulte ou l'enfant peut choisir à un certain moment de l'année de corriger avec ce fichier un type d'erreurs seulement (au CM c'est souvent la séquence marron, au CE la bleue ou la verte)
- ou bien on peut décider de ne corriger ainsi qu'une partie du texte.



A noter que

- certaines fiches permettent d'ajouter d'autres exemples pour compléter les séries analogiques
- la plupart des feuilles récapitulatives peuvent servir pour l'évaluation orthographique par l'enfant ou par l'adulte
- des élèves proposent une mémorisation systématique de certaines fiches
- l'outil ne prend toute sa valeur que dans une gamme d'outils et de techniques d'observation de la langue et d'acquisition de l'orthographe et, bien sûr, dans une pratique de l'expression libre.



Ainsi dans une classe de SES
- les élèves notent sur un classeur leurs observations collectives des phénomènes orthographiques

- Les corrections individuelles à l'aide du Colortho entrent dans les rubriques de ce classeur.

- La constatation par chacun d'eux de tel type d'erreur répétée renvoie à des fiches des fichiers A,B d'orthographe de la CEL.

- Les structures ayant nécessité une correction sont mémorisées à l'aide de la méthode de Jean Le Gal (cahier de mots)

Au moment où ils écrivent ils consultent selon les cas

- + Le J'écris tout seul
- + Les 600 mots de Patrick Hétier
- + Les feuilles récapitulatives du Colortho
- + leur classeur à français
- + leur cahier de mots

Ceux qui préfèrent écrire d'un seul jet savent qu'ils passeront plus de temps à la correction.

A un moment de la semaine intitulé "Orthographe" on fait le bilan des corrections apportées dans les textes, des fiches révisées, des observations notées sur le classeur, des structures mémorisées.



♪ ♪ ♪
F COLORTHO
J'AIME J'AIME J'AIME
vous ME METTREZ
2 litres d'accord avec
avoir
500 g d'homonymes
traîtres .. Aaah, la
langue Française ...



On peut se procurer Colortho pour 80 F

+ aux Rencontres Départementales

+ au Local

+ chez Mireille Gabaret

26 rue des Sports

44000 Les Sorinières

(chèque à l'ordre de l'IDEM 44)

(ajouter 13 F de frais d'expédition)

Ont participé à l'élaboration de "Colortho" et à sa correction:

Philippe Bon

J. Paul Boyer

Hervé Croguennec

Mireille Gabaret

Michèle

A. Marie Quimerch

Michel Moinier

Martine Guillouët

Patrick et Monique Hétier

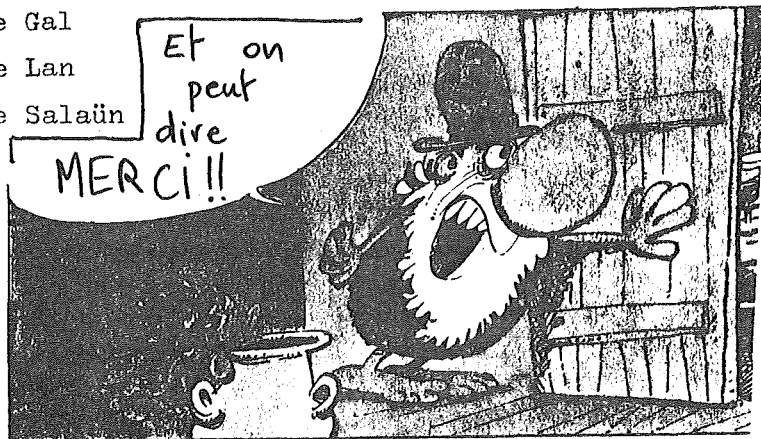
Pascale Henriot

Jean Le Gal

Jean Le Lan

Monique Salaün

Et on
peut
dire
MERCI!!



Tout savoir sur le chantier échanges et communication

A

Les buts du chantier

- Donner à la correspondance la place prépondérante qu'elle doit occuper dans la pratique quotidienne de la pédagogie Freinet.
- Faciliter la mise en contact des classes pratiquant la pédagogie Freinet.
- Créer des liens entre les divers modules s'intéressant à la correspondance.

Les structures du chantier

• Un bulletin de liaison interne : *Echanges et communication*, ouvert à tous ceux qui pratiquent la correspondance. Responsable du bulletin : Jean-Pierre TÊTU, Ecole de Cliponville, 76640 Fauville-en-Caux.

• Un service de correspondance nationale et internationale, qui permet de répondre aux besoins de chacun.

Responsable de la coordination : Roger DENJEAN, Beauvoir-en-Lyons, 76220 Gournay-en-Bray.

Responsables des circuits d'échanges :

- Élémentaire et maternelle (correspondance classe à classe) : Philippe GALLIER, École de Bouquetot, 27310 Bourg-Achard
- Enseignement spécialisé : Maryvonne CHARLES, « Les Charles », Pallud, 73200 Albertville.
- Second degré : Huguette GALTIER, Collège H. de Navarre, 76760 Yerville.
- L.E.P. : Tony Rouge, L.E.P., 69240 Thizy.
- Correspondance naturelle : Brigitte GALLIER, école de Bouquetot, 27310 Bourg-Achard.
- Echanges de journaux scolaires : Louis LEBRETON, La Cluze, 24260 Le Bugue.
- Echanges avec techniques audio-visuelles : Jocelyne PIED, 4 rue du Centre - St Clément-des-Baleines - 17580 Ars-en-Ré
- Correspondance internationale : Jacques MASSON, Collège Jules Verne, 40 rue du Vallon, 30000 Nîmes.
- Correspondance en Espéranto : Emile THOMAS, 17, rue de l'Iroise, 29200 Brest.

Pour bénéficier des services du chantier

- Demandez la fiche B à votre délégué départemental.
- Retournez cette fiche au responsable du type de correspondance choisi (autant de fiches B que de types d'échanges demandés).
- Joignez à votre envoi un chèque couvrant l'abonnement au bulletin et les frais de fonctionnement du chantier : 40 F pour l'année scolaire (1 fiche B pour chaque option choisie, mais un seul chèque pour l'année scolaire) et deux enveloppes timbrées à votre adresse.
- Si vous souhaitez légaliser la parution et la circulation de votre journal scolaire, demandez également la fiche C à votre délégué départemental. Vous y trouverez :
 - un modèle de déclaration officielle d'un journal ;
 - une demande d'inscription à la C.P.P.A.P. ;
 - un modèle de demande de circulation en périodique.

Bibliographie

Ouvrages :

- *Les techniques Freinet de l'École Moderne* (Colin).
- *La pédagogie Freinet par ceux qui la pratiquent* (Maspéro).

B.E.M. :

50-53 *Les correspondances scolaires* (épuisé).

Dossiers pédagogiques :

85-86 *Le français à l'école élémentaire*.

128-129-130 *Perspectives de l'Éducation Populaire*.

Toute correspondance en pédagogie Freinet implique des engagements

Dans tous les cas, je m'engage à

- Établir des relations personnelles avec le ou les correspondant(s) pour mettre au point les conditions d'échanges, les désirs, les buts, expliciter les problèmes.

- Rester en liaison avec le groupe I.C.E.M. de mon département au sein duquel sont discutés les problèmes de la pédagogie Freinet.
- Mettre en place des formes de travail et une organisation de classe qui permettent à la correspondance d'avoir le maximum d'efficacité.

Si je demande une correspondance de classe à classe, je m'engage à

- Adresser régulièrement tous les éléments susceptibles d'intéresser les amis correspondants, en veillant à l'équivalence et à l'intensité des échanges.
- Expliciter tout retard, toute interruption, toute anomalie dans les échanges engagés.

Si je m'inscris dans un circuit de correspondance naturelle, je m'engage à

- Attendre le besoin (collectif ou individuel) de correspondre.
- Respecter les démarrages, tardifs ou spontanés, quelle qu'en soit la forme.
- Laisser la correspondance se développer le plus naturellement possible.
- Ne laisser aucune lettre sans réponse : si aucun enfant ne souhaite répondre à une demande, c'est le maître qui prend le relais.
- Répondre à toute demande dans un délai raisonnable (15 jours maximum).

Si je m'inscris dans un ou plusieurs circuits d'échanges de journaux scolaires, je m'engage à

- Envoyer mon journal à toutes les classes de l'équipe dès sa parution.
- Les avertir en cas d'interruption du service.
- Adresser également à chaque parution :
 - un exemplaire au responsable du module : Louis LEBRETON ;
 - un exemplaire à I.C.E.M., B.P. 109, 06322 Cannes La Bocca Cedex ;
 - deux exemplaires au responsable du chantier « Journal scolaire » de votre niveau de classe (pour les adresses, consulter le « Tout savoir sur le chantier Journal Scolaire »).

Conseils aux éditeurs de journaux scolaires

Le journal scolaire, par la puissante motivation qu'il crée, par l'élargissement du public, par les échanges qu'il institue, est le complément indispensable du texte libre.

1. Comment réaliser un journal scolaire ?

a) Le journal manuscrit : Même dans les classes qui ne possèdent aucun moyen de duplication, il est possible de réaliser déjà un embryon de journal. Lorsque le texte est mis au point, les enfants le copient sur une feuille, retrouvant l'art des copistes, avec ses enluminures et ses illustrations. Les textes regroupés constitueront un journal-album très riche qui pourra être prêté aux correspondants et circuler dans le village ou le quartier.

b) Le journal photocopié : Les duplicateurs à alcool, mais avec des problèmes de netteté au-delà d'un certain nombre d'exemplaires, peuvent être utilisés, faute de mieux.

c) Le journal limographié : Le limographe est un appareil très simple qui utilise des stencils et de l'encre grasse (comme la ronéo ou la Gestetner). Il a l'avantage d'une grande netteté d'impression et permet des tirages élevés. Cet appareil, qui peut être fabriqué par tout bricoleur, est un outil indispensable, compte tenu de son prix de revient très modique. La C.E.L. peut aussi fournir aux non bricoleurs plusieurs modèles de limographes parfaitement adaptés aux enfants. Le limographe permet l'utilisation de plusieurs couleurs d'encre ; par ailleurs,

Consignes particulières pour 85.86

- Pour toute demande de correspondance classe à classe, priorité sera donnée :

1. d'abord au niveau de la classe ;
2. ensuite à l'effectif (+ ou - 5 nous paraît une marge raisonnable) ;
3. enfin, et seulement si c'est possible, à la région demandée.

- Les demandes liées ne seront prises en compte que de façon tout à fait exceptionnelle, compte-tenu du faible nombre de demandes de ce type.

- Toute demande :

reçue avant le

1^{er} octobre

1^{er} novembre

1^{er} décembre

sera traitée au plus tard le

15 octobre

15 novembre

15 décembre

- aucune demande ne sera traitée avant la rentrée.

- aucune garantie pour toute demande parvenue après le 15 décembre.

Merci pour les responsables
de modules...

LA LETTRE COLLECTIVE

Glané dans
ARTISANS PÉDAGOGIQUES
Bulletin du groupe I.C.E.M. 34

La réception

Une grande enveloppe arrive en classe. Les deux responsables correspondance lisent les indications postales inscrites dessus. C'est les corres !

La joie entre dans la classe ! Ils prennent un couteau et ouvrent l'enveloppe. « C'est une lettre collective ! » Ils la sortent et me la donnent pour que je l'affiche sur le mur où elle restera jusqu'à l'arrivée de la prochaine lettre collective. Tout le monde vient devant la lettre. Le silence écrase la classe. Chacun déchiffre le contenu. Les plus rapides la lisent et la relisent. Ceux qui ont des difficultés en lecture suent presque des gouttes pour comprendre « ce qu'ils racontent » (les corres). Certains partent lire dans l'album correspondance que nous faisons, le double de la lettre collective que nous avons envoyée, pour vérifier si les corres répondent bien aux questions qu'on leur posait. Un autre va prendre un dictionnaire pour y chercher un mot qu'il ne comprend pas. (Aimer lire !)

Au bout d'une bonne dizaine de minutes, les responsables correspondance donnent la parole à ceux qui la demandent et les commentaires vont bon train :

elle est chouette
ils ont oublié de répondre à une question
ils ont bien dessiné
il faudra leur dire de plus écrire en jaune
ils nous envoient des problèmes, on leur en enverra nous aussi.

De cet entrelien, ressortent des questions dont personne ne connaît la réponse, et des enquêtes sont ainsi lancées dans les familles (qui « espionnent » de près notre correspondance !). Les réponses arrivent généralement dans la demi-journée suivante. Ressortent aussi, des projets de travail, de recherche dont les grandes lignes se mettent en place sur le champ.

En fait, il ressort une envie, un désir de Faire.

La rédaction

1. Chacun revient à sa place et généralement nous commençons alors notre lettre collective. Il est évident que si les gamins n'ont pas envie de la faire tout de suite, ou si une priorité existe à ce moment-là, en classe, on reporte la lettre à un peu plus tard.

Comment commençons-nous ?

Chaque gamin sur son brouillon, écrit ce qu'il voudrait que l'on écrive, que l'on raconte aux corres, puis les questions qu'il voudrait voir poser. (On retrouve ici la même orientation que pour les lettres individuelles : on répond, on raconte, on demande). Bien entendu, ils ne rédigent pas les phrases (perfi), ils se contentent de résumer en un ou deux mots l'idée qu'ils veulent émettre pour la communiquer ultérieurement au groupe et ceci de façon compréhensible. (Cette gymnastique de l'esprit, n'est pas évidente, au début). Au bout de 5 à 10 mn, chacun à son tour dit à la classe ses propositions en les numérotant (actuellement, j'ai chaque fois une trentaine de propositions environ). Malheureusement, on ne pourra toutes les écrire aux corres. Alors, on frustre et on fait, ce qu'on appelle « le tiercé » : chacun écrit sur

Dans ma classe, nous alternons les envois de lettres collectives et de lettres individuelles. Comment procédons-nous, cette année pour réaliser une lettre collective ? Il ne s'agira pas, ici, de la 1^{re} lettre collective de l'année, mais d'une lettre répondant à une autre envoyée par les corres.

son brouillon, les numéros des 3 propositions qu'il préfère. Puis, on passe au dépouillement : chacun dit ses trois numéros, et je place une barre devant les propositions choisies. Quand tous ont parlé, on totalise les scores et on choisit les 5 ou 6 meilleurs. On procède de même pour les questions. Ainsi, rapidement, on a le contenu résumé de la lettre qui s'ajoutera aux réponses que l'on fera à leurs questions. 5 réponses sous forme de phrases, de comptes rendus d'enquêtes, ou d'album... À partir de là, chaque groupe de bureaux (il y en a 3, formés à partir de sociogrammes express) se propose pour traiter un des thèmes : on répond, on raconte, on demande. Puis, chaque groupe relève les « propositions » qu'il devra rédiger, ou les questions auxquelles il faudra apporter une réponse rapide.

2. Tout de suite après, si le « pouvoir d'attention » (le désir) le permet, ou à un autre moment, on passe à la rédaction. Chaque groupe rédige au brouillon ce que l'on mettra sur la lettre. Pour ce, ils se choisissent un rédacteur, un porte-parole, un chercheur de l'orthographe sur « l'écris tout seul » (I.C.E.L.).

3. Quand la rédaction au brouillon est terminée, on procède à la mise au point collective orale des phrases.

D'abord, on commence collectivement, à chercher l'introduction de la lettre « Salut les corres » ou « Bonjour les Savoyards » et je la marque au tableau. Ensuite, le porte-parole du groupe « On répond », annonce la première phrase. On la met au point et je l'inscris au tableau. Puis, la deuxième phrase, etc. Puis, c'est le tour du groupe « On raconte », puis le tour du groupe « On demande ». Enfin on cherche collectivement la fin de la lettre, les salutations.

Bien entendu si une question des corres a provoqué une enquête ou la réalisation d'un album ou de la recherche mathématique, cette forme de réponse est laissée de côté et sera traitée dans une autre moment privilégié, puis sera ajoutée à la lettre collective que l'on enverra.

Remarque : Lorsque la lettre collective attend pour être expédiée le compte rendu de l'enquête ou la réponse du problème, une certaine impatience flotte sur la classe. D'habitude ça ne traîne pas et le résultat obtenu est bien supérieur à celui que l'on obtient quand nous travaillons uniquement pour nous !

4. Lorsque la mise au point est terminée et que la lettre est écrite sur le tableau, on la lit d'un bloc pour avoir un aperçu de notre travail et éventuellement apporter quelques améliorations.

5. Vient ensuite la préparation pour l'envoi. N'ayant pas, cette année, d'élève suffisamment compétent en écriture, c'est moi qui la transcris sur de grandes feuilles blanches (40 x 60 cm environ). Pour ce, je trace les mots au crayon, très légèrement, avec des formes d'écriture variées. Ensuite, les gamins repassent sur les lettres et les colorient. Pourquoi ceci ? Parce qu'une des règles sur lesquelles je m'appuie en correspondance est l'obligation d'être lisible par

« l'autre ». Nous écrivons pour être lus. Et puis c'est ma contribution à la réalisation collective dans la classe coop. Lorsque toutes les lettres sont coloriées, les gamins illustrent les feuilles selon leur goût avec un impératif fixe entre nous et les corres : on ne dessine pas sur ni entre les lignes.

6. La décoration terminée, on assemble les feuilles sur l'envers avec du ruban adhésif de manière à obtenir un « accordéon vertical » en deux ou trois morceaux, chaque morceau ayant une longueur telle qu'on puisse l'afficher sur un des murs de la classe.

7. Nous affichons notre lettre terminée, nous la lisons, la contemplons avant de la glisser, avec éventuellement un album, un compte rendu d'enquête, une affiche, un problème, une cassette dans l'enveloppe pour l'expéditeur.

8. Remarques

• Au moment de la décoration, il y a un élève volontaire, sinon ce serait moi, qui recopie la lettre collective sur une feuille 21 x 29.

Ce double sera collé puis illustré dans notre classeur correspondance face au double de la lettre reçue des corres. Une mémoire et une preuve. Un témoin de l'activité et de la vie en la classe.

• Pour la partie « on demande », nous nous limitons volontairement à 5 questions pour ne pas bloquer la réponse des corres et surtout pour ne pas les submerger de travail et les étouffer dans et par l'activité correspondance car généralement les questions entraînent de la recherche, du travail, pour eux ! Nous faisons en sorte qu'une question au moins soit un sujet possible de recherche ou d'enquête.

• Les lettres collectives arrivent en alternance avec les lettres individuelles. Cette année nous avons à peu près un envoi tous les 8 à 10 jours.

Bien sûr, si nous en sommes là, c'est parce que en démarrant la correspondance avec ma collègue, nous avons mis en place au préalable des règles de fonctionnement que nous avons respectées, et améliorées en les adaptant au fur et à mesure.

• Si l'envoi est trop volumineux (comme pour les lettres individuelles), et nécessite plusieurs enveloppes, nous indiquons au dos de chacune d'elles dans un petit cercle le nombre total d'enveloppes faisant partie de l'envoi, par exemple : 3. Ceci pour nous ouvrir les enveloppes en classe, que lorsque nous les avons toutes reçues, évitant ainsi tout « choc », toute déception. De plus, pour les envois présentant une particularité, nous nous avertissons par téléphone, avant d'expédier par la poste.

Tout ceci, est bien sûr à améliorer. Votre réaction ou votre témoignage pourra nous aider. Essayons de coopérer. Vous pouvez m'en voyer une lettre individuelle ou une lettre collective, cette dernière étant un « jeu » de société très intéressant à expérimenter ! À moins que la correspondance ne soit réservée qu'aux enfants !

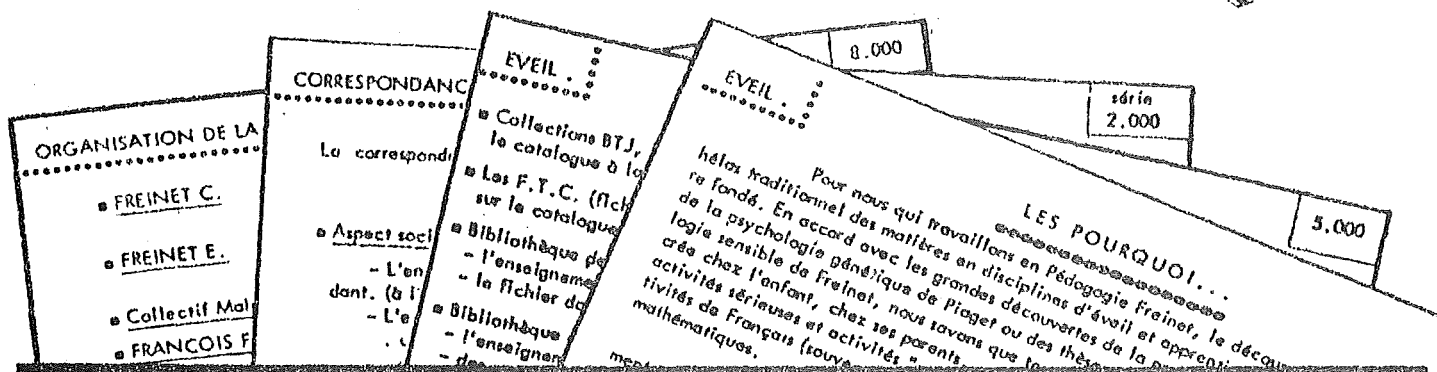
60

Patrick ROBO

LE "F.G.E.P." ... UN FICHER

EDITE PAR LA COMMISSION E.S. DE L'ICEM.

PEDAGOGIQUE



FICHER

Il s'agit d'un FICHER de 432 fiches recto/verso (14,8x21cm) dont 28 fiches cartonnées pouvant servir d'intercalaires pour les différentes parties.

GENERAL

C'est un FICHER OUVERT abordant 11 grands THEMES. Aucune série n'est complète... et ne le sera jamais ! Cela permet d'insérer à tout moment de nouvelles fiches : celles que vous achèterez par la suite, celles que vous trouverez chaque mois dans la revue "CHANTIERS dans l'E.S."... ou celles que vous composerez vous même.

La numérotation décimale facilite le classement des nouvelles fiches et la recherche de celles dont on veut se servir.

Un très large éventail est ainsi couvert (voir ci-dessous le sommaire) et permet souvent de "se sortir d'affaire" !

ENTRAIDE

Ce fichier s'adresse à des PRATICIENS, débutants ou non, soucieux d'instaurer dans leur classe une organisation coopérative qui soit opérationnelle et efficace.

Certaines fiches peuvent être confiées à des enfants pour favoriser leur AUTONOMIE. Dès le départ, le FGEP fut l'oeuvre coopérative d'une centaine de collègues, animée par une équipe de 19 personnes ; tous des praticiens !

C'est donc bien une ENTRAIDE TOTALE... à laquelle vous pouvez encore contribuer en alimentant les divers thèmes par l'envoi de vos propres découvertes, trucs, recettes...

PRATIQUE

Toutes les fiches présentent des choses que l'ON PEUT FAIRE pour répondre à des besoins de la vie scolaire au quotidien.

Ce qui ne veut pas dire que le FGEP détient LA VERITE : seulement des témoignages de praticiens. Le contenu de chaque fiche a été expérimenté dans des classes. Cela n'est pas forcément adaptable tel quel à toutes les classes ; à chacun de s'en inspirer ou non, d'en tirer la quintessence, et, à partir de là, améliorer sa PRATIQUE quotidienne.

SOMMAIRE

- 1.000 ART ENFANTIN
- 2.000 CORRESPONDANCE
- 3.000 CREATION MANUELLE
- 4.000 CUISINE
- 5.000 EVEIL
- 6.000 IMPRIMERIE
- 7.000 JEUX
- 8.000 ORGANISATION DE LA CLASSE
- 9.000 PETITS TRUCS
- 10.000 AUDIO - VISUEL
- 11.000 TECHNIQUES D'ILLUSTRATION

COMMANDES

PRIX de vente au 1/08/85 : 103 F

Règlement...

- par chèque bancaire ou postal
- à l'ordre de : "A.E.M.T.E.S."
- adressé au trésorier...

Jean MERIC
10 rue de Lyon
33700 MERIGNAC

NB : Frais de port inclus dans le prix.

- Pour toutes précisions écrire à : Patrick ROBO, 1 rue Muratel 34500 BEZIERS -

vient de paraître

Tél. 297 43 21 **SYROS** 6, rue Montmartre 75001 PARIS

René Laffitte
**Une journée dans une
classe coopérative**
ou
Le désir retrouvé

Ecrit par un praticien,
mis au point par
« Genèse de la coopérative »
(Groupe de travail
du mouvement Freinet)

Ecole d'hier ou de demain, autoritarisme ou laisser-faire, contenu ou relation, instruire ou éduquer...

A quoi joue-t-on ?

Autre chose est possible, aujourd'hui, aussi éloigné de l'autoritarisme ordinaire que du laisser-faire de la classe de rêve. Et certainement pas entre les deux...

A travers ce livre, découvrez et vivez une journée dans une classe coopérative, « institutionnelle », un lieu où les enfants accèdent à la parole et au pouvoir, et, le désir retrouvé, ils apprennent à lire - écrire - compter. Pas aussi bien. Mieux.

Ces classes existent, étonnamment ignorées.

Découvrez-les.

200 pages, 79 F - Postface du Dr. F. Tosquelles

vient de paraître

Tél. 297 43 21 **SYROS** 6, rue Montmartre 75001 PARIS

Extrait de sommaire

- Une certaine approche de la réalité
- Parler et entendre
- « Fiches pour malins » et travail scolaire coopératif
- Vers une école sur mesure
- Une institution : la monnaie intérieure
- Présentation de lectures
- Yolande la grande, ou éduquer avant de rééduquer
- Les ateliers
- Organisation et points d'ancrage
- De la parole à l'écrit
- Pouvoirs et décisions : le conseil
- Pouvoirs, structures et langage
- Une question qui reste posée : qu'est-ce qui les fait grandir ?
- Postface : Lettre à un maître d'école

René Laffitte Une journée dans une classe coop.

La classe ouverte avant l'heure.

Lundi 28 avril 1980, 7 h 55.

Je suis de service : je dois ouvrir les portes et surveiller les récréations. J'ai dix minutes devant moi.

Yves, responsable réveil (c), vient me demander l'heure, Guillaume et Manuel l'aident à s'y retrouver avec les aiguilles.

— Ne lui dis pas tout de suite ! Faut qu'il apprenne...

Pendant que je survole quelques notes de service, ils évoquent les actualités : une dispute publique, qui a eu lieu pendant le week-end, entre deux familles rivales, réputées dans le quartier...

Quelques cris dans la cour. Arrivée de Sylvie et de Nathalie. Ma collègue a dû ouvrir le portail...

— Madame la directrice a dit que vous étiez de service, me signale une commissionnaire essoufflée.

Je dois rejoindre mon poste. Je n'oublie pas le sifflet, outil indispensable du gardien d'enfants, du gendarme et du chef de gare.

Sylvie m'arrête :

— vous avez pensé à acheter le scotch ?

— oui, j'en parlerai au Quoi de neuf (d).

— c'est combien, demande Yves, responsable des prix ?

— 10 F 50...

Il va le noter sur son panneau. Il écrit « scotch » comme il peut. Sylvie corrige.

— Madame la directrice a dit que vous sortiez ! (deuxième commissionnaire).

Je devrais être avec ma collègue. Les problèmes de surveillance ont, à l'école primaire, une importance énorme. S'il arrivait un accident...

— z'êtes de service, M'sieur ?

Luc, épanoui, entre en classe en parlant très fort. En sortant, j'entends Manuel :

— c'est pas la peine que tu gueules, on le sait que t'es là ! Manuel tape juste. Pour des raisons diverses, Luc essaie d'attirer l'attention en se manifestant comme il peut. Manuel lui signifie que ce n'est pas le meilleur moyen de se faire remarquer, ici. Son intervention est très utile : Luc a suffisamment d'occasions d'entendre un adulte lui dire ce genre de choses. Là, c'est un pair qui parle.

Bon de commande

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Je commande ... exemplaire(s) au prix de 79 F + 10 F de port
(franco de port à partir de 3 exemplaires)

A envoyer à : Editions SYROS, 6, rue Montmartre 75001 Paris

PRATICIENS - CHERCHEURS

MODULES DE RECHERCHE

LECTURE ET TRAVAIL AUTONOME

Analyse d'une tentative d'apprentissage individualisé de la lecture, au cours préparatoire, par une organisation en ateliers et un décloisonnement avec une classe d'adaptation

+
+ +

Arlotte LAURENT-FAHIER

L'expérience se déroule dans un C.P. dont 82,80% des enfants sont issus de familles immigrées, sous-prolétariennes ou du voyage, et se fonde sur un objectif fondamental: "faire que tous les enfants apprennent à lire et aiment lire".

Deux autres objectifs fondent la tentative:

- une formation à l'autonomie (ce qui explique le titre lui-même: "lecture et travail autonome";
- la mise en oeuvre du principe d'intégration.

Dans une courte introduction, Arlette LAURENT-FAHIER présente les éléments pratiques et théoriques sur lesquels elle a appuyé son action éducative dans deux C.P. antérieurs. Elle y explique son choix pour une pédagogie qui privilégie les "activités de lecture fonctionnelle" et donne "une place prépondérante à la lecture vraie".

Elle met en place, pour atteindre le double objectif de la pratique de la lecture (donner le goût de lire; apprendre à lire;) des situations diverses qu'elle classe en cinq grands groupes en se référant à Evelyne CHARMEUX.

Un premier chapitre, consacré à la "position générale du problème", lui permet de faire le point sur l'actualité de la lecture, l'actualité de la formation à l'autonomie, l'actualité de l'intégration. Elle y fait référence, en particulier, à la récente plate-forme commune des mouvements pédagogiques: "apprendre à lire pour les 2-12 ans".

Le deuxième chapitre délimite le cadre de la tentative: l'école, le C.P., la classe d'adaptation, et, principalement, sa pratique au C.P. de la rentrée de Septembre 1984 à Janvier 1985.

On y voit comment la situation, au moment où elle prend la classe, l'amène à remettre provisoirement en cause le cadre théorique et les pratiques qu'elle avait antérieurement adoptées et mis en place, et à être créatrice: un élément intéressant apparaît: "la bibliothèque sonore" qui vient constituer un "bain de lecture" pour des enfants dont les familles, généralement, utilisent peu le livre dans leur vie quotidienne. L'objectif premier est de "leur faire entendre de la langue écrite dans un climat de palisier".

Progressivement réapparaissent des pratiques antérieures:

- la correspondance comme acte de communication;
- les activités de structuration;
- les situations fonctionnelles (classées en un tableau explicite qui les situe sur les 2 objectifs: savoir-lire et goût de la lecture.

Le troisième chapitre présente l'expérience elle-même de décloisonnement en ateliers, avec une classe d'adaptation, du démarrage en Février au mois de Mai:

- les buts de l'expérience;
- la répartition des élèves;
- le recensement des outils et leur répartition, en fonction du niveau des quatre groupes constitués - la liste des outils mis en place est impressionnante;
- l'organisation institutionnelle en ateliers qui touche à la place des adultes et des enfants dans les quatre locaux utilisés, la disposition des ateliers et des outils:

Les outils ont été classés en fonction de la variable "présence indispensable des maîtres" ou "présence non indispensable", avec des outils auto-correctifs (ils ont fabriqué eux-mêmes, pour 11 outils de ces ateliers "autonomes", 8 moyens d'auto-évaluation: il est intéressant de noter que seulement 3 outils du commerce étaient accompagnés d'un moyen d'évaluation utilisable par les enfants. Ils offrent donc 11 ateliers "autonomes" sur les 20 ateliers proposés, les 9 restants réclamant le recours à une aide de l'adulte.

Dans cette partie, on voit que les instituteurs ont aussi pensé à la place des bibliothèques ("bibliothèque-moquette"; bibliothèque -poésie; bibliothèque sonore), aux règles de fonctionnement, à l'organisation de l'espace et du temps; donc une organisation générale minutieuse et aussi rigoureuse que possible a été mise en place.

-On retrouve ici une préoccupation constante des praticiens Freinet qui placent leur action éducative dans la dimension essentielle du "matérialisme scolaire".

- le déroulement de l'expérience sur seulement 12 semaines, nous permet cependant de voir comment ça se passe et quelle est l'évolution; comment les enfants programment leurs activités;....

Le dernier chapitre est consacré à la recherche d'un système d'évaluation adapté aux objectifs poursuivis: le savoir-lire et l'autonomie; évaluation qui permette aux enfants de s'auto-évaluer dans une perspective d'évaluation formative, et à l'institutrice de savoir où ils en sont, afin de proposer des modifications dans l'organisation générale, dans les ateliers, de créer de nouveaux outils: par exemple, une réflexion sur la reconnaissance des mots et la mémoire, va amener la mise en place d'un dictionnaire personnalisé illustré.

La conclusion indique que, s'il est prématuré de tirer des conclusions, on peut déjà voir apparaître certains résultats.

Les annexes fournies permettent de mieux voir et comprendre l'organisation en ateliers: fiches individuelles de programmation; fiches individuelles de bilan par atelier; fiches-bilans par atelier pour l'ensemble des enfants;

Ce document, tant par son contenu que par sa présentation et par la démarche suivie, se situe bien dans le cadre de notre dimension de pratique innovation/recherche. Nous sommes aussi à la recherche d'une voie originale; celle des praticiens-chercheurs, que nous avons à préciser sur de multiples plans, à travers les travaux des uns et des autres. Ce document est une pierre de plus de cette patiente construction.

Jean LE GAL

Ce document, comme tous ceux proposés par les modules de recherche, pourra être diffusé par souscription. Pour ce document, envoyer un chèque de 35F (tirage des 91 pages, reliure, envoi) à Secteur RECHERCHE de l'ICEM, Jean LE GAL, 52 rue de la Mirette, 44400 REZE
NOM adresse personnelle
adresse de l'école
commande exemplaires à 35F total.....

EDUCATION

COOPERATIVE

L'ORGANISATION COOPERATIVE

d'une

Patrick ROBO

CLASSE DE PERFECTIONNEMENT (1)

+
++++

A travers la vie de sa classe, Patrick ROBO nous donne un modèle d'organisation coopérative. A la lecture du document qu'il a écrit, on voit la classe-coopérative vivre dans son organisation, ses activités, ses institutions.

En introduction il présente les orientations et les objectifs qui sont les fondements de son choix de ce type de fonctionnement. La pédagogie Freinet se veut "une pédagogie de la totalité" et le lien qui assure la cohérence entre les techniques utilisées c'est "la réelle organisation coopérative de la classe, et mieux encore quand c'est possible, de l'école, de l'établissement."

Dans un premier chapitre, il présente longuement et clairement les "bases de l'organisation coopérative" : l'emploi du temps; les institutions; les lois et les pouvoirs; les échelles d'évaluation; le conseil de classe. Le deuxième chapitre est consacré à "quelques démarches et techniques pédagogiques" car, comme il le précise dans son introduction, "l'organisation coopérative ne s'applique...pas qu'à quelques activités plus ou moins "secondaires", mais à l'ensemble des activités de la classe, en un mot à LA VIE DE LA CLASSE". Successivement, il nous présente les maths, le texte libre, le "quoi de nouveau", la correspondance individuelle et collective, les sociogrammes.. Les annexes illustrent d'ailleurs activités et démarches en nous donnant des moments de vie.

Dans sa conclusion, il pose des questions que je me permets de citer dans leur totalité, car elles entrent bien dans le champ de notre problématique de recherche-action par les praticiens eux-mêmes sur leur propre terrain:

"La classe coopérative institutionnalisée....n'est-elle pas aussi le terrain idéal d'une recherche-action pour les enfants mais également pour l'enseignant? N'est-elle pas un lieu privilégié pour la praticien-chercheur, vérita-

(1) Ce document de 48 pages, bien présenté, a été tiré à compte d'auteur. Pour se le procurer s'adresser à Patrick ROBO 1 rue Muratel 34500 BEZIERS

ble artisan pédagogique qui ne se contente pas de transmettre des savoirs et d'appliquer des instructions officielles, mais qui essaie de comprendre ce qui se passe et pourquoi ça se passe dans la classe, dans le groupe d'enfants qui lui sont confiés six heures par jour?

Définir une classe coopérative est aussi complexe que la mettre concrètement en place! La théorisation s'avère de plus en plus nécessaire pour de nombreux praticiens.

Alors, ne serait-il pas bienvenu en 1985 d'entamer une recherche pédagogique qui essaierait de répondre aux deux questions suivantes:

- QUELLE FORMATION INITIALE A L'ORGANISATION D'UNE CLASSE COOPERATIVE?
- QUELLES ACTIONS ENVISAGER POUR FAVORISER LA VIE COOPERATIVE A L'ECOLE ?

Cette petite brochure est déjà un début de réponse au problème de la formation et une ouverture pour des approfondissements.

Soucieux d'aller plus loin, Patrick ROBO adresse d'ailleurs une série de questions à ses lecteurs...et futurs lecteurs:

« Dans le cadre d'une coopération entre praticiens et dans la perspective d'une éventuelle édition pourrais-tu m'aider en me faisant parvenir ton avis, tes réactions, tes critiques après lecture et analyse et en répondant peut-être aux questions suivantes :

- Est-ce que ce dossier te semble utile ? Pratique ?
- Est-il assez clair ? Explicite ?
- Est-il assez complet ? Quels manques présente-t-il ?
- Contient-il des choses inutiles ?
- Quelles parties mériteraient d'être plus développées ?
- Qu'est-ce qui a retenu le plus ton attention ? Qui t'a rendu service ?
- Ce dossier fait-il double emploi avec d'autres documents ? Lesquels ?
- Te semble-t-il souhaitable d'éditer un tel dossier ?
- Aurais-tu des propositions, des suggestions à faire en vue d'une édition ?
- Tes impressions globales sur le document que tu viens de lire (forme, présentation, contenu...) ?

Si, sur le plan pédagogique (pratique et théorique), tu as des remarques, des critiques à faire, surtout n'hésite pas à me les faire parvenir, je saurai les accepter et en tirer la quintessence. »

Une petite brochure à lire! Et il est souhaitable que d'autres praticiens de la Pédagogie Freinet prennent l'initiative de nous présenter les activités de leur classe et les réflexions qu'elles suscitent, afin que, tous ensemble, nous tentions cette théorisation de nos pratiques devenue plus que jamais nécessaire.

Jean LE GAL

59

CHANTIERS 44

(à envoyer à) : PASCAL GILLET
LA CHAMBAUDIERE 44190 ST LUMINE DE
CLISSON

TRESORERIE

Je soussigné(e):

Etablissement public de:

Classe: Tél:

Domicile: Tél:

Désire: ① ☐ Recevoir "Chantiers 44" (5 n° an) ----- 100F ☐

② ☐ Adhérer au groupe départemental ----- 100F ☐

(L'adhésion, outre le soutien financier aux activités du groupe départemental, donne droit, si tu le souhaites, à recevoir LIAISONS 44 qui est un bulletin interne d'animation et de gestion, destiné à faciliter le travail du CA, ou Comité d'Animation.)

③ ☐ Soutenir la CEL, coopérative chargée de fabriquer les outils et diffuser l'information produits et souhaités par les travailleurs de l'I.C.E.M. ----- 50F ☐

TOTAL: ;F

SECRETARIAT

Nom: Prénom:

Adresse: Tél:

Activité professionnelle:

Niveau de Classe:

Lieu: Tél:

Abonnement "Chantiers 44" ☐

Adhésion groupe départemental ☐

Action C.E.L. ☐

LIAISONS 44

Pour ceux qui ont choisi l'adhésion au groupe départemental, et qui souhaite recevoir le bulletin d'animation du C.A. 44, compléter la rubrique ci-dessous:

Nom: Prénom:

Adresse:

souhaite recevoir LIAISON 44

Ci-joint chèque deF, libellé à l'ordre de
IDEM 44, CCP 448 006 NANTES

P.S. pour ceux qui souhaitent recevoir "Liaisons",
Date: Signature:

* Envoyez avec votre abonnement 10 enveloppes, non timbrées, avec votre adresse.

POUR CONTINUER À FONCTIONNER

CHANTIERS 44

A BESOIN DE VOUS VOUS ET VOS IDEES

CAR C'EST BIEN

UN Bulletin d'informations
et de confrontations pédagogiques

C'EST, AVANT TOUT, NOTRE OUTIL D'ECHANGE
DE NOS PRATIQUES ...

.....
QUELS SUJETS J'AIMERAIS VOIR ABORDER DANS CHANTIERS 44 :

CE QUE JE PEUX APPORTER A CHANTIERS 44 :

- * témoignages de pratiques (lecture, maths, bibliothèque, peinture, aménagement de cour, de classe) ☐
- * compte-rendu de lectures ☐
- * infos générales diverses (recettes de cuisine, diététique, films, spectacles,) ☐
- * constructions d'outils ☐
- * autres (préciser) ☐

"Chantiers 44"...

vous connaissez ?

Non... alors, abonnez-vous sans tarder !!!

5 n°s par an
100F en 85/86

Chantiers 44 est le bulletin d'informations, de communications et d'échanges de l'Institut départemental de l'Ecole Moderne Pédagogie Freinet

UN OUTIL D'INFORMATIONS, pour tous ceux qui veulent mieux connaître la Pédagogie Freinet et les activités du mouvement Ecole Moderne

UN OUTIL DE COMMUNICATIONS, pour rencontrer d'autres qui recherchent, pour entrer en contact et ne pas rester seul.

UN OUTIL D'ECHANGES, pour témoigner, à la fois de ses réussites, de ses échecs, pour s'entraider, montrer aux autres, mais aussi demander de l'aide, pour confronter sa pratique avec celle des autres et l'approfondir par des essais de théorisation.

Chantiers 44 est un outil indispensable pour tous ceux qui cherchent à améliorer leur pratique quotidienne de la classe, et la vie à l'école.

Commande de dossiers

DOSSIERS DISPONIBLES

- | | |
|--------------------------------------|--------------------------|
| N° 30 . Correspondance ~ 10F | ☐ |
| N°s 31 et 32 . Vie coopérative ~ 15F | ☐ |
| N° 33 . Poésie - le livre ~ 10F | ☐ |
| N° 48 . Poésies ~ 10F | ☐ |

Commandes de dossiers:

indiquer la quantité désirée dans la case

ci joint cheque de à IDEM 44

68

signature